

Tim Burke a subi sa première défaite dans le baseball majeur devant les Mets de New York. (Laserphoto PC)

Les Mets ont le dernier mot contre Burke, 1-0 D 1

# la tribune

76e ANNÉE — No 154 — 40 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 20 AOUT 1985 —

(SAMEDI 75¢) 40¢  
Livraison à domicile  
\$2.50 par semaine

Trois d'entre eux sont derrière les barreaux

## 6 motards des Hell's "étaient sur le gun"

— l'enquêteur Louis De Francisco

par Rollande Parent

**MONTREAL (PC)** — Lors de la tuerie du 24 mars dernier dans le repaire des Hell's Angels de Lennoxville, six motards "étaient sur le gun", a affirmé hier Louis De Francisco, enquêteur principal de la Sûreté du Québec dans ce dossier.

Il s'agissait de Charles Filteau, Yvon Rodrigue, Luc Michaud, Réjean Lessard, Robert Tremblay et Georges Beaulieu. De ce nombre, seuls les trois premiers sont derrière les barreaux.

M. De Francisco a donné cette information alors qu'il était interrogé par Me Michel Dussault qui représente des motards et qui cherche à déterminer l'étendue de la preuve que détiennent les policiers.

A six reprises au moins, le coroner Jean B. Falardeau a jugé irrecevables les questions de l'avocat Dussault, parce que susceptibles d'aider à cerner l'identité de ceux qui ont collaboré avec la police.

L'agent De Francisco a révélé que les Hell's Angels avaient convoqué à Lennoxville le 23 mars les membres des chapitres de Sorel, Lennoxville, Laval et Halifax sous prétexte d'étudier les problèmes avec la bande rivale des Outlaws. En fait la rencontre visait l'élimination du groupe de Laval, a-t-il dit.

A l'issue de la séance, Me Dussault a expliqué que son interrogatoire visait à connaître l'identité de l'indicateur qui fut témoin oculaire des événements sanglants et qu'il soupçonnait que se soit Claude Coco Roy.

Ce qui lui fait dire que l'informateur "n'est plus disponible" parce que décédé.

Le corps de Roy a en effet été retrouvé dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Ignace de Loyola; il y aurait été jeté une quinzaine de jours après les cinq autres.

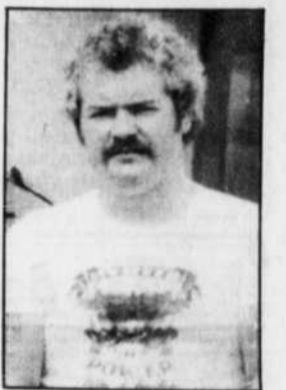
Six témoins avaient été convoqués en vain hier à l'enquête du coroner dont Claude Bergeron, trompettiste pour l'Orchestre symphonique de Québec et professeur de musique ancienne à Sherbrooke. Il jouit d'une liberté sous cautionnement.

Alors que ces témoins attendaient comme tout le monde dans la salle d'audiences, les motards détenus sont arrivés menottes aux poings et aux pieds. Des salutations et des sourires chaleureux ont été aussitôt échangés, suivis de conversations assez bruyantes et joyeuses. Il y était entre autres question d'émission de contraventions.

L'interrogatoire de l'agent De Francisco reprend ce matin. Une fois de plus les avocats des motards tenteront de démontrer que la justice n'a pas de raisons suffisantes pour détenir leurs clients.



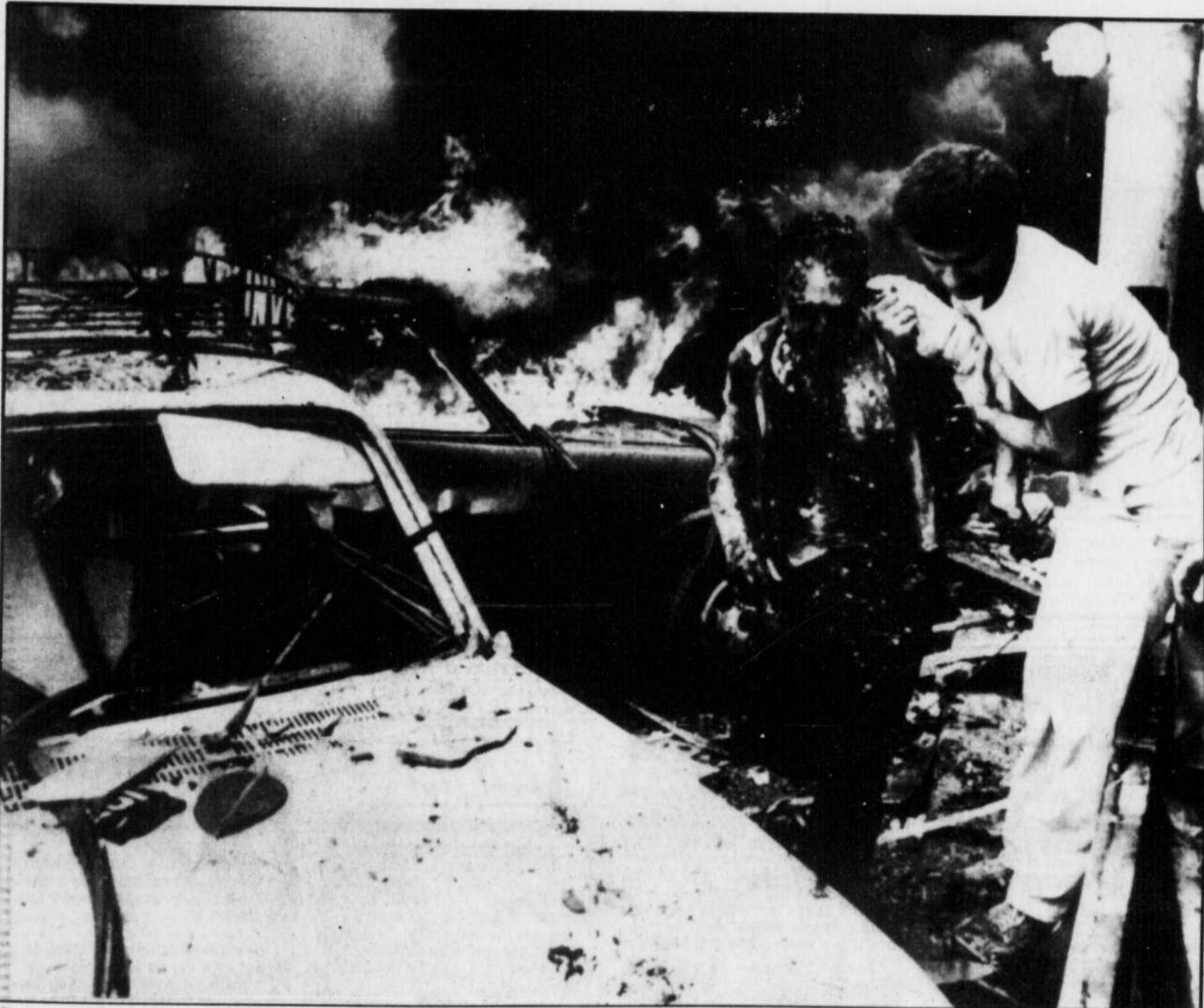
Charles Filteau



Yvon Rodrigue



Réjean Lessard



Saignant abondamment, un homme qui a survécu à l'explosion d'une voiture piégée dans le quartier de Karakol-Druze, à Beyrouth-Ouest, reçoit l'aide d'un jeune Musulman. Des voitures brûlent à l'arrière-plan. (Laserphoto AP)

## L'explosion de 2 autos piégées fait 31 morts et 98 blessés à Beyrouth

**la tribune**

Toute une Equipe!

21 FEVRIER

75 ANNIVERSAIRE

1910 1985

**De nos archives**

**300,000 \$ pour l'Ecole Normale**

Un coup d'oeil jeté à la hâte sur la construction dans notre ville fait voir en cette année de 1924 une différence assez sensible avec l'an dernier. Si nous faisons exception des grandes constructions comme celle de l'Ecole Normale et du presbytère de l'église St-Jean-Baptiste, les petites constructions ont diminué de beaucoup dans la période écoulée cette année en comparaison avec l'an dernier, mais il se manifeste un optimisme général chez les constructeurs qui nous prédisent un avenir assez brillant.

Parmi les constructions de cette année, nous voyons l'Ecole Normale érigée par la Congrégation Notre-Dame près du monastère des Rédemptoristes. Cet édifice en briques solides à 4 étages est évalué à 300,000 \$. L'érection en sera bientôt terminée.

A Sherbrooke-Est, il y a le presbytère de l'église St-Jean-Baptiste, évalué à 24,000 \$ dont on achève aussi la construction.

**La supercherie d'East-Angus**  
Poursuites intentées contre les cinq jeunes farceurs? A 9

**Course au leadership du PQ**  
Les attachés politiques ont le droit de s'impliquer B 1

**TEMPERATURE**  
VARIABLE: 10 — 22° C.  
DEMAIN: NUAGEUX D-5

**Aujourd'hui**

**SOMMAIRE ABRÉGÉ**

- ARTS ..... B-5
- BANDES DESSINÉES .. C-6
- DÉCÈS ..... C-7
- DE TOUT DE TOUS ..... D-5
- FINANCE ..... B-4
- PETITES ANNONCES .. C-4
- SPORTS ..... D-1
- VIVRE EN '85 ..... C-1

Il paraît que P.M. Johnson est très très désappointé du retrait de Bernard Landry.

## Le couple agressé à Daveluyville Les deux jeunes accusés de meurtre au premier degré

par Maurice Cloutier

**ARTHABASKA** — Quatre accusations, dont une de meurtre au premier degré, ont été portées, hier, contre chacun des deux jeunes de la Nouvelle-Ecosse qui ont sauvagement agressé un couple d'Ontariens sur l'autoroute 20, à Daveluyville, le 4 août.

Les touristes, qui avaient pris à bord de leur caravane "camper" les deux auto-stoppeurs dans la région d'Amherst en Nouvelle-Ecosse, ont été attaqués par les jeunes qui voulaient leur argent et leur caravane. Devant la résistance de la femme, Mme Béatrice Moffat, ils l'ont poignardé à mort. Après avoir reçu quelques coups de couteau, son mari, M. Roy McLeod, a feint d'être mort, ce qui lui a permis de s'en tirer.

Johannes Winton, 18 ans, et l'adolescent de 17 ans qui l'accompagnait, deux membres de l'armée de réserve, sont aussi accusés de tentative de meurtre contre M. McLeod, du vol d'une somme 450 \$ et du vol de la caravane. Les clients de Me Alain Béland ont plaidé non coupable sur tous les chefs.

En déposant ces accusations, le substitut du procureur général dans le district d'Arthabaska, Me Gerald Milot, a automatiquement annulé l'enquête du coroner qui devait commencer en après-midi, hier.

**Examens psychiatriques**  
En fin d'après-midi, Winton a comparu devant le juge Maurice Langlois de la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice d'Arthabaska. Sur accord des deux procureurs, le juge a ordonné que l'accusé subisse un examen psychiatrique à l'infirmerie du Centre de détention de Québec, à Orsainville.

Au préalable, il avait pris connaissance du rapport préliminaire d'un psychiatre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska qui avait rencontré Winton peu avant sa comparution. Il est révélé dans ce rapport que Winton a déjà subi un examen psychiatrique dans le passé.

Enfin, l'enquête préliminaire a été fixée au 13 septembre.

Dans le cas de l'adolescent de 17 ans, un rapport d'un psychiatre et un rapport pré-décisionnel sur son comportement et ses antécédents ont été demandés par le juge Pierre Houde du Tribunal de la jeunesse.

Ce dernier a en outre suspendu jusqu'au 5 septembre prochain l'audition de la demande de Me Milot à l'effet de référer l'adolescent devant la Cour des sessions de la paix.

Un ami qui grandit... CARREFOUR DE L'ESTRIE

DANS LA TRIBUNE D'AUJOURD'HUI voyez les spéciaux des marchands à l'occasion de l'ouverture du nouveau mail de "l'ami qui grandit" 120668

La nouvelle Loi sur les accidents du travail entre en vigueur

# Nette amélioration, estime la CSST

par Gilles Flisette  
**SHERBROOKE** — La nouvelle Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles représente une nette amélioration par rapport à ce qui existait auparavant. Surtout, compte tenu du fait qu'elle vient modifier une loi qui datait de 1931.

C'est en ces termes que le directeur régional de la Commission de la santé et de la sécurité du Travail (CSST), M. Jean-Charles Guindon,

a souligné, lors d'une conférence de presse tenue hier matin, l'entrée en vigueur, le 19 août 1985, de la nouvelle loi parrainée par le ministre Raynald Fréchette.

Selon M. Guindon, c'est à plusieurs titres qu'il y a lieu de se réjouir de ce changement qui aura nécessité plus de 135 heures en commission parlementaire.

Ainsi, note-t-il, cette nouvelle loi accorde une présomption favorable envers le travailleur et agrandit le cercle de ceux qui ont maintenant droit à la reconnaissance de leurs accidents ou leurs maladies professionnelles puisque la loi comprend maintenant les camelots, les do-

mestiques et les travailleurs artisans qui sont inscrits à la CSST.

De plus, la nouvelle loi met l'accent sur le droit au retour au travail et à la réadaptation. Auparavant, la question de la réadaptation était traitée par les politiques de la CSST et non par la loi qui, désormais, se soucie autant de la réadaptation physique que sociale et professionnelle.

A ce sujet, notons que 80 millions \$ ont été récupérés par le changement de loi et seront utilisés aux seules fins de la réadaptation.

Par ailleurs, la nouvelle loi accorde la primauté au diagnostic du

médecin traitant. Fortement critiquée en commission parlementaire — "il y a eu beaucoup d'exagérations dans ces propos", de dire M. Guindon — le traitement des dossiers médicaux obligeait auparavant la CSST à agir à titre d'arbitre. Désormais, indique M. Guindon, le diagnostic et les conclusions du médecin traitant lient la CSST et seul un avis de l'arbitrage médical peut les infirmer.

La loi crée aussi des bureaux paritaires de révision auprès de qui peuvent être contestées les décisions de la CSST. Ces bureaux sont présents dans chacune des régions et sont en place dès maintenant.

Enfin, la loi crée une commission d'appel en matière de lésions professionnelles. Cet organisme relève du ministère de la Justice. Ses décisions sont finales et sans appel.

Les délais exigés par ces organismes, tant les bureaux paritaires de révision que la commission d'appel, sont écourtés, rajoute M. Guindon.

Ce dernier conclut en déclarant que le personnel de la CSST a été formé en vue de l'application de cette nouvelle loi et peut répondre immédiatement à la demande. Notons que la loi ne s'applique pas rétroactivement mais pour les dossiers soumis à compter du 19 août.

## Faits divers

### Tous deux avaient le feu vert

SHERBROOKE (psj) — Il arrive que des conducteurs impliqués dans un accident racontent chacun leur propre version de la collision en mettant un feu vert sur leur côté.

On sait bien que généralement, dans 99 pour cent des cas, les feux de circulation sont synchronisés de façon à ce qu'il y ait un seul feu vert à la fois... sinon, on peut facilement imaginer le derby de démolition.

Quand les deux impliqués soutiennent qu'ils avaient le feu vert, les policiers mettent un terme au débat en vérifiant si les feux de

circulation sont défectueux ou non.

Eh bien, hier, à 11h41, il s'est produit un accident impliquant deux automobiles en plein dans l'intersection King et Jacques-Cartier. Les deux conducteurs ont prétendu qu'il y avait feu vert.

Et ils avaient raison tous les deux!

Les policiers ont vérifié et de fait, les feux de circulation avaient perdu leur synchronisme.

Malgré la violence de la collision et les dommages élevés aux deux voitures, il n'y a pas eu blessure.

### Il y aura inspection mécanique

Les experts de la Régie de l'assurance automobile du Québec ont procédé à l'examen de la camionnette impliquée dans l'accident mortel de vendredi soir alors qu'une femme avait été happée sur le bouc. Portland, près de la rue Wilson.

Cette inspection qui a révélé que la camionnette était en bon état ne voulait pas orienter différemment l'enquête mais simplement rien laisser au hasard.

On sait que le conducteur a été conduit au quartier général pour y

fournir un échantillon de son haleine. Le test a été positif et la teneur en alcool, élevée.

La jeune femme, Linda Carrette, âgée de 22 ans, devait succomber quelques heures plus tard aux blessures subies lors de cet accident.

Il s'agit de la deuxième victime de la route, à Sherbrooke, cette année.

Le détective Robert Lemieux a été chargé de l'enquête dans cette affaire. Il remettra son rapport sous peu au coroner du district.

### Un appareil dispendieux

Profitant de l'absence de tout occupant dans une camionnette laissée tout près d'un chantier de construction, rue St-Antoine près de la rue Galt, un voleur a mis la main sur un appareil perfectionné pour la prise de niveaux.

Il s'agit d'un niveau électronique

avec son trépied et un détecteur.

La valeur de cet instrument a été établie à plus de 4 000 \$.

Le vol a été perpétré dans le milieu de l'avant-midi, hier. L'instrument est conservé dans une boîte jaune en plastique.

## Au palais de justice

### De 2,700 \$ à 10,000 \$ en amendes

SHERBROOKE (psj) — Le juge Yvon Roberge de la Cour provinciale a trouvé coupable Gaétan Lamothé, âgé de 42 ans, de Sherbrooke à neuf des 20 chefs d'accusation portés contre lui pour avoir illégalement possédé du gibier et vendu de la viande de chevreuil.

Pour l'accusé, ces neuf chefs d'accusation pourraient se traduire par des amendes dont le total pourrait varier de 2 700 à 10 000 \$.

Quant au procureur Paul Crépeau, il a laissé entendre qu'il demanderait des amendes très sévères, à savoir près de 1 000 \$ pour chacun des chefs d'accusation et la confiscation du camion utilisé par

l'accusé pour commettre les délits reprochés.

Le juge Roberge fera connaître le montant des amendes en octobre prochain.

Le dossier a abouti hier après des procédures judiciaires entamées il y a plus de 20 mois.

Pour les besoins de l'enquête, un agent double de la Sûreté du Québec avait en plusieurs occasions acheté de la viande de chevreuil entre septembre 1982 et décembre 1983.

Alors que l'agent double travaillait au dossier, les agents de la conservation de la faune ont appréhen-

dé l'accusé durant la nuit à au moins deux reprises.

Le 6 novembre 1983, l'enquête avait permis de mettre à jour que la camionnette de l'accusé était dotée d'une cache dans le garde-boue arrière droit dans lequel une arme était dissimulée de même qu'un projecteur.

Le dossier particulier avait amené le juge Roberge à se prononcer

sur la vente de chevreuil au Québec même si le gibier provenait d'une chasse faite aux Etats-Unis.

Après étude de la question, le juge en est arrivé à la conclusion d'une prohibition totale de vente de viande de chevreuil au Québec peu importe sa provenance.

L'avocat Michel Dussault a défendu les intérêts de l'accusé.

### La prison la prochaine fois

Qu'est-ce que ça va prendre pour vous arrêter? de demander le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix à une femme qui a les doigts trop longs et les sacs de magasinage trop grands.

L'accusée avait piqué pour près de 250 \$ d'articles à la maison Sears du Carrefour de l'Estrie quand on l'a appréhendée après qu'elle eut franchi la rangée des caisses.

Le juge Dubé lui a posé cette

question car la femme a avoué avoir commis un vol de même nature il y a une couple d'années.

Comme l'accusée ne répondait, le juge a ajouté: "La prison peut-être?" Là elle a réagi en faisant un signe négatif de la tête.

Le juge a alors répliqué: "Ce sera la prison la prochaine fois." Il l'a condamnée à une amende de 100 \$ et l'a soumise à une probation de 12 mois.

### Un gars chanceux... malgré tout

"Vous savez que vous êtes chanceux d'être ici ce matin!" de lancer le juge Laurent Dubé à un jeune homme de 18 ans qui se tenait devant lui.

L'accusé ne semblait pas partager cet avis car il demeura interrogé un moment se demandant si le juge se moquait de lui... car après tout, comparaître devant un tribunal n'a rien d'un coup de chance ni d'un gros lot de la loterie.

Alors le juge précisa sa pensée: "Oui vous êtes chanceux d'être là car vous avez pris de la boisson et pris votre motocyclette par la suite. Vous savez ce n'est pas mieux de prendre un coup et de prendre le volant d'une automobile."

On sait ce que le juge Dubé pense depuis qu'il a bourlingué sur les routes du Québec durant ses vacan-

ces estivales. Il en est revenu sidéré de la façon dont les Québécois se comportent au volant.

Il avait alors avisé les gens présents en Cour que toutes les infractions de boisson au volant, à compter du 5 août 1985, vaudraient aux conducteurs pris en faute une amende de 500 \$ pour une première offense.

Hier, en Cour des sessions de la paix, plusieurs conducteurs ont plaidé coupable à des accusations de facultés affaiblies au volant. Ils étaient d'une certaine manière chanceux eux aussi car les infractions reprochées remontaient à plus loin que le 5 août.

Ainsi la plupart s'en sont tirés avec des amendes variant de 300 \$ à 350 \$. Mais ça achève.

### T'as beau être un bon gars...

On a beau être un bon gars, le juge n'a pas toujours le choix.

Un individu qui a expliqué à la Cour avoir vécu toute une série de problèmes en même temps (séparation, vente de maison, etc...) ce qui l'avait conduit à lever le coude un peu plus qu'à l'accoutumée.

Jusque là, ça ne va pas si mal tant qu'on ne prend pas le volant. Ce que l'accusé a fait avec le résultat qu'il s'était fait appréhender et conduire au quartier général pour le test de l'haleine.

Mais le pire dans tout cela, c'est que le procureur Céline Audet-Otis a souligné à la Cour qu'elle avait un avis de récidive "verbal" contre l'accusé qui avait déjà commis une infraction de semblable nature en décembre 1984.

Automatiquement, le juge Lau-

rent Dubé n'avait pas le choix. Il devait condamner l'accusé à une peine d'emprisonnement.

C'est à ce moment que l'accusé a raconté ses déboires à la Cour en soulignant qu'il était un bon gars.

Le juge aussi est un bon gars. Aussi a-t-il condamné l'accusé à 14 jours de prison qui seront toutefois purgés de façon discontinue les fins de semaine.

Quand l'accusé a appris qu'il devrait aller en prison à compter de 10 heures du matin le samedi jusqu'à 16 heures, le dimanche, il a ajouté qu'il lui arrivait souvent de travailler le samedi.

"Je ne peux quand pas tout vous donner!" de répliquer le juge Dubé "vous direz à ceux qui entourent que vous partez en voyage ces fins de semaine-là."

### Pour tentative de vol qualifié

Un couple a comparu devant le juge Laurent Dubé, de la Cour des sessions de la paix, hier après-midi pour répondre à une accusation de tentative de vol qualifié.

Il s'agit de Tania Tremblay, âgée de 19 ans et d'Alain Delafontaine, âgé de 22 ans.

L'incident reproché aux deux jeunes gens est survenu dans le parc de stationnement du motel Le Baron, dans la nuit de dimanche, vers deux heures.

Simulant une arme, un des suspects aurait lancé à un homme qui venait de quitter l'hôtel "donne-moi ton cash". La réaction de la victime n'en a pas été une d'obéissance mais de course, évitant ainsi le vol.

Quelques instants plus tard, un agent de la Sûreté du Québec qui passait par là a retracé les deux suspects qui ont été cueillis par les patrouilleurs municipaux de Sherbrooke.

### A l'an prochain...

Le plateau Parc a repris ses airs de tranquillité hier, au lendemain de l'Exposition régionale agricole de Sherbrooke qui a attiré près de 105,000 visiteurs en une dizaine de jours. La plupart des exposants avaient déjà plié bagages en après-midi. Fini les tours de manèges, fini les jeux dans les kiosques, le bingo, les concours d'animaux, la "barbe-à-papa", du moins jusqu'à l'an prochain...

*carnet*

**King wellington**  
REDIGÉE COLLABORATION

Lionel Bureau collectionne les livres de recettes. Ce n'est pas pour rien que les yeux lui tournent quand il évoque un délicieux Boursault, un soufflé ou une crème pâtissière. Il semble que Desève Cormier pourrait témoigner des talents culinaires de Lionel.

Depuis qu'il a fait repindre sa voiture, Raymond Blais a révisé de beaucoup sa vitesse au volant.

Si Josée Saint-Jacques n'a pas un œil au beurre noir ou encore les genoux éraflés, c'est qu'elle n'a pas fait de planche à voile récemment. Quant à Elisabeth Ledoux, quand elle vous parle de ses 32 noeuds, ce ne sont pas les noeuds des lacets de ses souliers "basket" mais la force du vent qu'elle préfère pour sillonner les cours d'eau sur son frêle esquif.

Le conseil d'administration de la Corporation du Centre-ville de Sherbrooke vient d'annoncer la nomination de Gaétan Gagnon à titre de président. Occupant le poste de 2e vice-président depuis avril dernier, il succède à Gaston Lamontagne qui a quitté la présidence pour ses affaires. Selon le directeur-général de la Corporation, André Dufresne, tous les membres du CA ont bien apprécié le travail réalisé par le président sortant.

Jeanne Lauzon, l'épouse de Bob Lauzon, a appris au cours de la fin de semaine qu'elle avait un fils de 28 ans et une fille de 22 ans.

À la question "Quelle est la meilleure route de Stoke à Sherbrooke", Richard Blais répond inévitablement "Passez par Saint-Camille", lui qui a expérimenté ce "raccourci" lors du rallye automobile organisé par le Centre communautaire de loisirs de Sherbrooke.

Hélène Lamarche des Rapides de Sherbrooke songe sérieusement à poser sa candidature comme relationniste des Expos de Montréal depuis sa magnifique performance comme "speaking" lors d'un récent tournoi de baseball mineur...

L'ENVELOPPE D'ARGENT

RADIO  
**CHL 96.3**

9.30: .....	\$
10.30: .....	\$
11.30: .....	\$
15.30: .....	\$

**PRENEZ EN NOTE  
TOUS LES MONTANTS  
DU LUNDI AU VENDREDI!**

Jacques Corriveau n'est plus le même depuis qu'il a fait l'acquisition d'une rutilante voiture sport. Ne vous étonnez donc pas si vous l'apercevez en train de sillonner la rue Wellington.

Denis Emond semble entretenir des liens étroits avec certains représentants du monde animal. Avec le concours de la SPA, il vient de capturer trois moutettes près de chez lui et il semble qu'il y en a encore.

### Pour vos travaux en...

**Clément Fortier & Associés Inc.**

965, rue Panneton  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2B3  
(819) 563-8333

**Isolation**

**Cloisons amovibles et murs secs**

**Tuiles acoustiques**

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

*La Quotidienne*

0 2 4 - 0 0 0 0

*d'une ligne à la page*

PUBLICITE
PUBLI-REPORTAGE
CONCOURS

PUBLI-PROMOTION
ANNONCES
RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo**

**2-500**

**\$1000 A GAGNER**

**2 MARATHONS DE \$500**

**2e MARATHON — CARTE ORANGE**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
SAMEDI, LE 17 août 1985:  
**I-20**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 19 août 1985:  
**G-59**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 20 août 1985:  
**B-3**

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**YVON DUBÉ**  
Président et Editeur

**JEAN VIGNEAULT**  
Rédacteur en chef

**FRANCOIS VAILLANCOURT**  
Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNE**  
Directeur du service du tirage

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelots et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne", de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-3184 — Abonnements: 566-8353

Fourniture de vêtements et accessoires à ses employés

# La Ville prévoit déboursier 220,075 \$



Jean-Yves Laflamme

par Lise Ouellette  
**SHERBROOKE** — La Ville de Sherbrooke prévoit déboursier cette année quelque 220,075 \$ pour la fourniture de vêtements et accessoires à ses employés.

Généralement, la fréquence et les modalités de renouvellement de ces articles sont inscrites aux conventions collectives et, dans tous les cas, des mesures de contrôle sont également prévues.

C'est ce qui ressort d'un rapport déposé à la séance du conseil municipal, hier.

Aucun élu n'a posé de questions ou émis de commentaires même si, en avril dernier, le président du comité administratif et responsable du budget, Jean-Yves Laflamme, avait laissé entendre qu'il pouvait y

avoir des abus dans certains cas, la distribution étant faite automatiquement et annuellement, conformément aux conventions, plutôt qu'en fonction des besoins réels de renouvellement.

Invité à commenter le rapport des services de la Ville, à l'issue de l'assemblée, M. Laflamme a manifesté quelque réticence à aborder la question mais a finalement affirmé: "Je crois que les contrôles sont relativement bien faits. Si nous voulons modifier la fréquence de renouvellement des vêtements et accessoires, il faudra attendre la révision des conventions collectives."

M. Laflamme a également changé d'avis en ce qui concerne l'importance des sommes qui pourraient être économisées si le renouvellement se faisait au besoin.

Il ressort du rapport que ce sont les besoins des 142 policiers de la Ville qui accaparent les sommes les plus importantes du budget, soit 94,000 \$ par année. A chaque fois qu'un nouveau policier est embauché, la Ville lui fournit pour 1,250 \$ de vêtements et accessoires.

Lorsque la convention fait état de remplacement au besoin des uniformes et autres articles détériorés en service, le policier doit les produire pour examen et ils sont alors réparés ou remplacés.

Viennent ensuite les 124 pompiers où le budget prévoit 59,000 \$ à ce chapitre. Bien que ne figurant pas à la convention collective, la procédure de renouvellement veut que le vêtement brisé au travail soit remplacé sur présentation de la pièce détériorée, laquelle demeure la propriété de la Ville.

Aux travaux publics, l'habillement de 180 employés permanents et de 128 employés temporaires entraînent des frais de l'ordre de 47,500 \$.

La convention stipule que la Ville doit fournir annuellement et au besoin les articles qui y sont énumérés. Quant aux bottines de sécurité, la ville paie un montant.

La convention précise également que les employés doivent remettre les pièces de vêtements ou d'équipement inutilisables au moment où ils en reçoivent de nouvelles.

A Hydro-Sherbrooke, le budget se situe à 19,050 \$ pour 84 employés. A la division des compteurs, les employés reçoivent un uniforme dont les composantes sont fournies annuellement, à tous les deux ans ou au besoin. Là aussi, ils doivent rapporter la pièce inutilisable.

D'autres groupes d'employés de ce service reçoivent des allocations fixes de 35 \$ par année pour des coupe-vent, de 30 \$ pour des chaussures de sécurité et de 18 \$ pour des salopettes et, dans ce dernier cas, doivent présenter les factures.

Enfin, à la division du revenu, trois employés réclament un budget de 525 \$ pour des achats de coupe-vent, chemises, pantalons, renouvelés au besoin.

"Le contrôle qu'on exerce dans ces services est suffisamment suivi pour nous permettre de conclure que les employés ne reçoivent que ce qu'ils doivent recevoir et que s'il y a abus ou perte, ils sont avisés et lorsqu'ils ne peuvent remettre la pièce défectueuse, elle n'est tout simplement pas remplacée aux frais de la ville", conclut le rapport.

## Loisirs: moins d'argent... mais plus de responsabilités

**SHERBROOKE (LO)** — Les conseillers Jean-Yves Laflamme et André Côté se sont inquiétés hier en constatant que la contribution du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) aux activités de loisir municipal passait de 36,750 \$ soit 47 pour cent du budget de la Ville à ce chapitre, à 32,850 \$ ou 42 pour cent du budget, pour 85-86.

"Le gouvernement donne de moins en moins d'argent aux municipalités alors qu'il se débarrasse de plus en plus de responsabilités en nommant les villes maîtres d'oeuvre de l'organisation et du développement du loisir", a protesté le conseiller Laflamme.

Pour sa part, André Côté a rappelé à ses collègues qu'il les avait prévenu, il y a deux ou trois ans déjà, de la diminution de l'enveloppe budgétaire consentie par le gou-

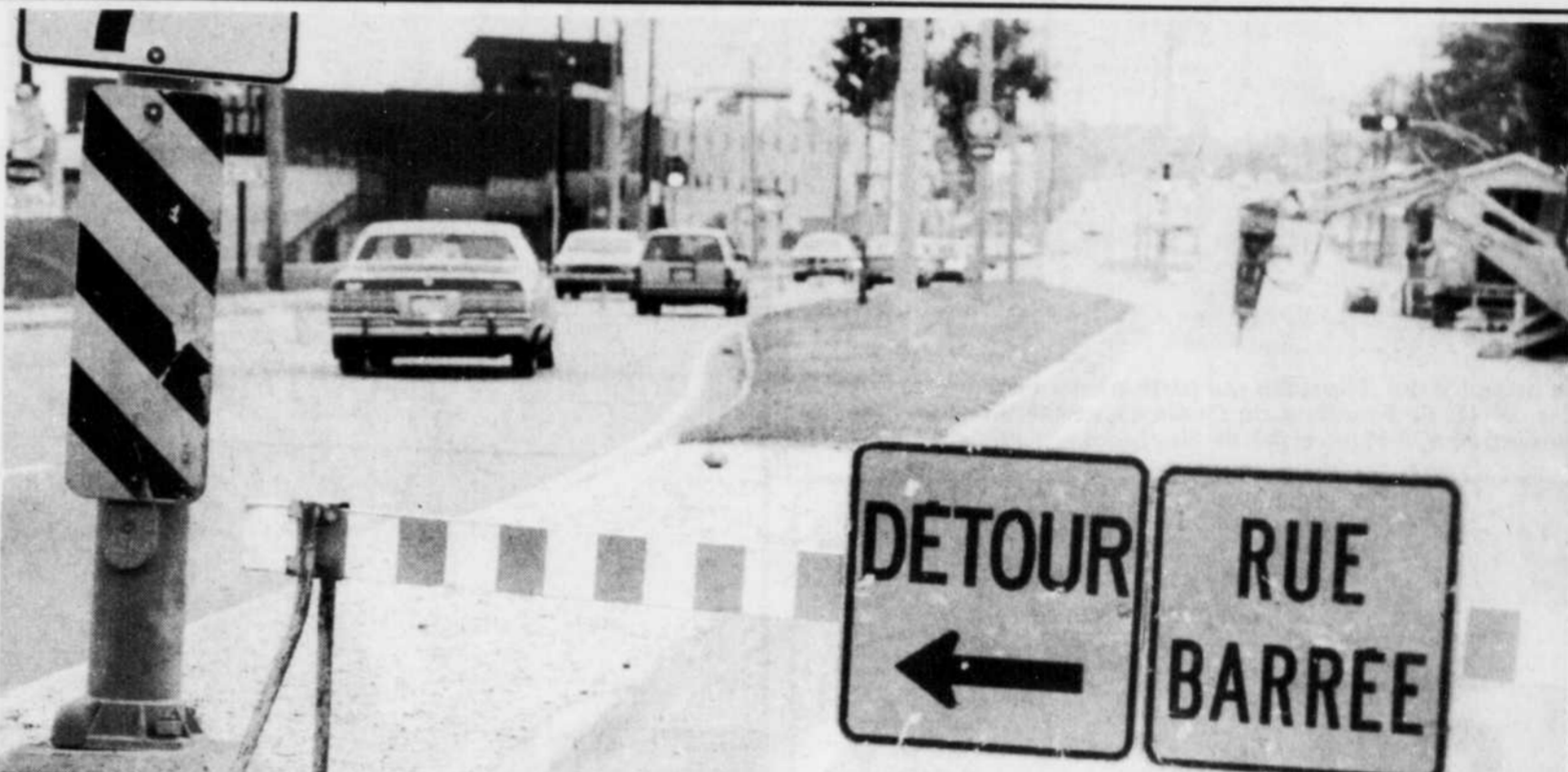
vernement. "Et ça va continuer à baisser, j'en suis sûr."

Le conseiller du quartier Nord craint que d'autres programmes du MLCP où l'on exige des organismes promoteurs d'obtenir l'appui de la Ville, n'évoluent tout aussi négativement.

"Aujourd'hui, le ministère demande seulement notre appui aux projets, mais demain, il exigera notre participation financière à 10 ou 15 pour cent et si nous ne pouvons pas, c'est nous qu'on accusera de ne pas appuyer les projets de loisir," de dire M. Côté.

En 1984-85, le programme de soutien aux activités de loisir municipal du MLCP a profité à 50 organismes, promoteurs de 251 projets qui ont rejoint plus de 3,000 personnes.

Les activités menées touchaient aussi bien le sport que le plein-air et le domaine socio-culturel.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

## Détour... par Fleurimont

**SHERBROOKE (LO)** — Les citoyens du secteur des rues Des Blés et des Paysans demeurent à Sherbrooke mais pour avoir accès au reste de la ville, ils doivent effectuer un large détour et passer par Fleurimont.

Telle est la situation pour le moins curieuse qu'a soulevée hier, à l'assemblée, le conseiller Bernard Tanguay en réclamant des services municipaux une analyse de ce problème. M. Tanguay demande également que les dépenses pour le

solutionner soient prévues au prochain budget d'immobilisations.

En réalité, la voie qui permettrait à ces résidents de passer à Sherbrooke existe déjà mais elle est interdite à la circulation par des blocs de ciment.

Le directeur général Roch Lévesque devait expliquer que cette voie n'est pas dotée de services d'acqueduc et d'égout et que, par conséquent, son ouverture serait entièrement à la charge de la Ville, les citoyens n'ayant pas à payer de travaux permanents.

## Section de la rue King ouest fermée

Depuis 19 heures hier soir (lundi), la voie sud de la rue King ouest est fermée à la hauteur de Don Bosco et Bocage, afin de faciliter la réalisation de travaux de raccordement d'acqueduc et d'égout. Elle le demeurera jusqu'à 10 heures ce matin (mardi). Et

ce soir (mardi), également à compter de 19 heures, ce sera la voie nord qui sera interdite à la circulation jusqu'à 10 heures de main (mercredi).

# La rivière Magog assez assainie pour accueillir des frayères, selon CHARMES

**SHERBROOKE (LO)** — Les experts du comité CHARMES estiment que la rivière Magog et ses tributaires sont suffisamment assainis pour permettre l'aménagement de frayères de truites arc-en-ciel plutôt que de recourir constamment à l'ensemencement.

Telle est l'une des conclusions des plus récentes études effectuées par ce comité et présentées hier soir au conseil municipal, par le directeur scientifique de CHARMES, le biologiste Robert Saucier.

Pendant, certaines conditions devront être respectées, préviennent les experts en recommandant de construire une restriction au niveau de la voie ferrée, sur le ruisseau Fontaine, afin de contrôler le débit et la quantité d'eau qui passe durant et après une pluie et qui risque d'entraîner les alevins.

Le groupe suggère également de délimiter une zone de conservation pour ne pas déranger la faune aquatique lors de la fraie et de la croissance des alevins et d'établir une surveillance pour éviter le braconnage sur la rivière Magog.

Les biologistes de CHARMES croient que les alevins peuvent survivre après avoir procédé à des analyses de l'eau de la rivière. Ils en concluent que la température, l'oxygène dissous, le PH, la conductivité, le calcium et la turbidité demeurent dans les limites admissi-

bles pour la ponte des oeufs de truite arc-en-ciel mais recommandent, dans le cas de métaux lourds comme le cuivre et le cadmium, un contrôle sévère du déversement des eaux usées contenant ces substances dans la rivière Magog et ses tributaires.

Par ailleurs, les spécialistes insistent pour que la Ville prenne les mesures qui préserveront le seul véritable marécage situé dans ses limites, entre la rue Lévesque et la limite nord de la Ville, sur le boulevard St-François. Ce terrain d'environ 50 acres représente, disent-ils, un bon potentiel pour la sauva-

gine qui y nidifie déjà quoiqu'en nombre limité.

En effectuant les aménagements qui attireraient ces oiseaux, avec l'aide financière du groupe Canards illimités Canada, la Ville pourrait se doter d'un attrait touristique important, indique le comité CHARMES.

Celui-ci fait aussi valoir l'importance de préserver et aménager deux autres sites marécageux pour des questions de conservation de la qualité de l'eau de la rivière Magog et aussi pour attirer à nouveau la sauvagine. Il s'agit d'une zone en aval du parc Blanchard et d'une autre sur la rive droite du lac des Nations.

## Rue Hertel: stationnement interdit

**SHERBROOKE (LO)** — A compter du 1er novembre, le stationnement sera interdit du côté sud de la rue Hertel, entre les rues Burlington et Quatre-Pins.

Le conseil municipal l'a décrété hier soir, se rendant ainsi à la requête de l'ensemble des propriétaires et résidents de cette rue dont une dizaine étaient présents pour défendre leur cause.

Le problème sur cette artère large de 30 pieds provient du local des Chevaliers de Colomb dont le stationnement ne suffit pas les soirs d'activité.

Les problèmes de circulation deviennent évidemment plus aigus en hiver. "Il est arrivé qu'un chauffeur d'autobus de la CMTS ait été obligé de se rendre au local de Chevaliers de Colomb et demander qu'on vienne enlever quelques voitures pour qu'il puisse passer," de relater le conseiller André Côté.

L'interdiction de stationner du côté sud de la rue ne prendra effet que le 1er novembre de façon à permettre aux Chevaliers de Colomb, de concert avec la division du génie civil de la Ville, de trouver une solution satisfaisante, tout en assurant les résidents qu'ils ne passeront pas un autre hiver aussi difficile que les années passées.

### Dans les coulisses... ... de l'hôtel de ville

#### • Spectacle devancé à l'Université

**SHERBROOKE (LO)** — Le spectacle sons et lumières organisé par l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke pour marquer son 25e anniversaire de fondation ainsi que la rentrée 1985, est devancé au mardi 10 septembre.

#### • 10 \$ pour une carte d'identification

Il en coûtera désormais 10 \$ aux Sherbrookiens pour obtenir du service de police une carte d'identification. Les non-résidents pour leur part devront déboursier 20 \$ soit quatre fois plus que le taux actuel

#### • De l'eau pour les piscines

Une légère modification a été apportée hier aux taux pour la vente de l'eau à même la valve aux travaux publics. Ce sont principalement les vendeurs de piscine et les entrepreneurs avec camion citerne desservant la clientèle de ces vendeurs qui profiteront du changement.

Alors qu'auparavant, il en coûtait 10 \$ le voyage de 0 à 9,000 gallons d'eau, dorénavant, les utilisateurs devront déboursier 5 \$ pour 1 à 4,500 gallons et 10 \$ pour 4,500 à 9,000 gallons. Les autres taux demeurent

#### • 950 chats à la SPA de l'Estrée

Au cours des mois d'avril, mai et juin, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrée a recueilli quelque 950 chats, 260 chiens et 54 animaux divers. Au cours de

ses 48 patrouilles dans les rues, la SPA a transporté 168 animaux errants. Et au chapitre des adoptions, une centaine de chiens ont trouvé preneur.

#### • Demande d'exemption de taxe foncière

Ce sont les avocats Huard et Associés qui comparaitront devant la Commission municipale du Québec,

au nom de la Ville, afin de faire les représentations qu'ils jugeront pertinentes à la suite de la demande du

Service d'assistance aux handicapés de Sherbrooke d'être exempté de la taxe foncière pour son im-

meuble situé au 181 rue Belvédère Nord.

#### • Zonage amendé dans le secteur Don Bosco

Afin de permettre à la firme J.M. Jeanson de compléter son projet "Condominium Don Bosco", les autorités municipales projettent d'amender le règlement de zonage qui limite à quatre unités continues les bâtiments bifamiliaux en rangée, de façon à autoriser la construction de maisons multifamiliales et bifamiliales à six unités continues.

Les élus ont pris en considération que la zone en question permet déjà

des bâtiments de densité beaucoup plus forte que ceux prévus par le promoteur.

Un autre projet d'amendement précise que dans la zone C 58, aucun permis de construction ne peut être émis à moins que les habitations à être implantées sur le lot 111-80 ne fassent partie d'un plan d'ensemble résidentiel.

La séance de consultation des contribuables a été fixée au 9 septembre.

#### • 3,000 \$ au Centre communautaire Sercovie

Sercovie recevra un chèque de 3,000 \$ de la Ville de Sherbrooke. Organisme reconnu, Sercovie a vu son membership augmenter de 100 pour cent en un an, en se dotant d'une programmation variée et adaptée à une clientèle adulte, bien que les personnes âgées occupent toujours une place prioritaire dans ses préoccupations.

En allouant cette subvention, la

Ville tient compte du développement marqué de Sercovie, de son rôle de partenaire amorcé avec les services récréatifs et communautaires et de la qualité de son intervention dans le milieu.

Sercovie profite également du fait que le budget des Services récréatifs et communautaires n'est pas épuisé.

#### • Appui à Spot Jeunesse

Le conseil municipal a accordé son appui au projet de la Maison de jeunes du quartier centre-sud, le Spot Jeunesse, qui réclame une subvention de 10,000 \$ du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme de soutien aux projets innovateurs en loisir.

Les responsables de Spot Jeunesse veulent, par ce projet de 15 semaines, améliorer leur connaissance de la clientèle en regard de considérations relatives à l'économie, l'éducation et l'âge, adapter leurs modes d'intervention et d'animation et mieux répondre aux besoins des jeunes du quartier.

#### • Une halte-garderie rue Jolliet

La séance de consultation tenue hier soir, ayant attiré un seul contribuable, le promoteur du projet Réjean Hotte, le zonage a donc été amendé afin de permettre la création d'une garderie d'enfants, dans le secteur B45. M. Hotte envisage d'offrir un service de halte-garderie

qui sera situé sur la rue Jolliet.

Par ailleurs, à la même séance, le règlement de zonage 1071 a été modifié afin de réduire à cinq pieds, dans la zone C45, la distance d'alignement secondaire pour les vérandas, balcons et galeries.

## Dirigeants d'entreprise

# UN AN SANS RAPPORT FINANCIER C'EST TRRRÈS LONG

Les rapports financiers mensuels coûtent cher à produire et nécessitent une somme de travail importante. Bien des dirigeants d'entreprise se résignent donc à ne pas en faire et se croient les doigts en espérant qu'aucune mauvaise surprise ne les attend à la fin de l'année.

Confiez à D.O.S. Informatique le soin de vous aider et bénéficiez d'un outil de travail précis, rapide et efficace. D.O.S. analyse vos besoins et vous propose des logiciels conçus pour faciliter la production des rapports financiers

mensuels ou des autres opérations essentielles à la bonne gestion de votre entreprise.

### D.O.S.

## LA SOLUTION INFORMATIQUE

à vos problèmes de gestion.

1578, rue King Ouest  
Sherbrooke  
821-2236

# Le congrès du cercle des Fermières fera époque

par Gilles Dallaire

**SHERBROOKE** — Le congrès annuel des cercles de Fermières du Québec qui a débuté, hier, à l'Université de Sherbrooke, fera époque à plusieurs égards.

Tout d'abord par son ampleur: 850 déléguées venues des quatre coins de la province, soit la plus forte assistance dénombrée à un congrès, y prennent part.

Ensuite par le prestige des conférenciers qui y prendront la parole:

Mme Andrée Champagne, ministre d'Etat responsable de la jeunesse dans le cabinet fédéral, qui présidera le lancement d'un ouvrage intitulé **Le Jeune qui me suit**, qui est le fruit de la collaboration des membres du mouvement et de 1.226

jeunes et qui est la contribution des Fermières à l'Année internationale de la jeunesse; Mgr Gérard Drainville qui dira les espoirs et les défis de l'agriculture dans le Québec contemporain; M. Maurice Champagne-Gilbert, maître d'oeuvre de la politique familiale du gouvernement québécois, qui traitera de l'influence de la télévision sur la vie et les valeurs.

Enfin parce que 1985 marque le 70e anniversaire de la fondation des cercles de Fermières et que le thème des discussions dont le congrès sera témoin, **La santé des femmes**, reflète une préoccupation qui a été ressentie avec acuité par les donatrices du mouvement et est devenue graduellement une préoccupation pour la plupart des Québécoises.

Il ne faut donc pas s'étonner que ce congrès qui prendra fin jeudi suscite un intérêt peu commun non seulement à l'intérieur du mouvement mais aussi au dehors, ainsi qu'en témoigne la présence à Sherbrooke de toute une brochette de journalistes et d'observateurs.

Selon Mme Marie Tremblay, présidente provinciale du mouvement, cet intérêt démontre que ce n'est pas demain que les cercles de Fermières cesseront de contribuer à

l'édification d'une société respectueuse de chacun de ses membres et soucieuse de sa promotion et que les valeurs que chaque cercle s'efforce de véhiculer dans le milieu où il oeuvre cesseront d'avoir cours.

Parmi ces valeurs, Mme Trem-

blay met en bonne place la qualité de la vie. "Ce n'est pas sans raison que la santé des femmes est le thème du congrès", souligne-t-elle, en affirmant que la santé des femmes a un impact direct sur la santé des

familles et de la société et qu'après 70 ans d'existence l'action sociale des cercles de Fermières du Québec ne saurait être complète sans une incursion en profondeur du côté de la santé.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

La présence des déléguées qui participent au congrès provincial des cercles de Fermières du Québec a suscité un va-et-vient incessant, hier, à l'Université de Sherbrooke.



Marie Tremblay

**PETIT CAFÉ**

**treats** **25¢**

l'unité au lieu de 50¢  
Valide jusqu'au 31 août 1985

**Essayez nos crêpes et nos super muffins!**

119825

**CARREFOUR DE L'ESTRIE  
SHERBROOKE**

**PINGOUIN**

Sur présentation de cette annonce, nous vous accorderons

20%

**de rabais**

sur tout achat de laine en magasin

Boutique Pingouin

Carrefour de l'Estrie  
Sherbrooke, 567-0686  
Durant la vente agrandissement.

119510

**Certains enfants voient l'école d'un mauvais oeil...**

**FAITES VERIFIER LA VUE DE VOS ENFANTS**  
et procurez-leur des lunettes avec lentilles  
inéclatables dans une monture antichoc.

**PARCE QUE L'ECOLE... C'EST DUR**

Réal Gazaille, O.O.D.

OLO

Optique  
Laurentienne

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

119817

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

**Ville de  
Sherbrooke**

*Un ami qui grandit... avec la ville de Sherbrooke*

Les autorités municipales de Sherbrooke se réjouissent du développement que connaît présentement le Carrefour de l'Estrie et considèrent ce nouvel apport comme un élément positif pour l'économie sherbrookoise.

Sherbrooke

plus qu'une ville

M. Jean-Paul Pelletier, m.b.a.  
Maire

<p><b>M. Roger Gingues</b> Conseiller district no 1</p> <p><b>M. Antonio Pinard</b> Conseiller district no 2</p> <p><b>M. Hilaire Béliveau</b> Conseiller district no 3</p>	<p><b>M. Léonard T. Laflamme</b> Conseiller district no 4</p> <p><b>M. Jean-Yves Laflamme</b> Conseiller district no 5</p> <p><b>M. Robert Dandurand</b> Conseiller district no 6</p>	<p><b>M. Alfred Demers</b> Conseiller district no 7</p> <p><b>M. Bernard Tanguay</b> Conseiller district no 8</p> <p><b>M. Roméo Quintal</b> Conseiller district no 9</p>	<p><b>Mme Françoise Dunn</b> Conseillère district no 10</p> <p><b>M. Jean Perrault</b> Conseiller district no 11</p> <p><b>M. André Côté</b> Conseiller district no 12</p>
---	---	---	--

120934

# 37,525 nouveaux élèves admis dans 21 CEGEP francophones

par Michel Rondeau

SHERBROOKE — Le Service régional d'admission du Montréal Métropolitain, qui regroupe 21 collèges francophones parmi lesquels on trouve le Collège de Sherbrooke, dénombre 37,525 nouveaux élèves dans les établissements qui font affaire avec lui pour les admissions.

Ce service régional d'admission a en effet reçu 45,671 demandes d'admission pour la session d'automne 1985. Les collèges qui étudient les dossiers et qui prennent les décisions ont admis 37,525 de ces élèves. C'est donc dire que 82 pour cent des candidatures initiales ont été acceptées.

Le système d'admission, tel que conçu, offre à tous les intéressés la possibilité de poser leur candidature trois fois de suite s'ils ne sont pas choisis au départ. L'admission se fait, en effet, par trois tours au cours desquels les collèges admettent successivement un premier, un deuxième et un troisième groupe d'élèves. Il est important de noter que plusieurs candidats refusés au premier tour ne se présentent pas au 2e tour, bien qu'ils y soient invités; le même phénomène se reproduit entre le 2e et le 3e tour. L'explication vient de ce qu'un certain nombre de ces candidats sont admis dans un collège privé ou dans un collège qui ne recourt pas au Service régional d'admission; c'est ainsi qu'ils ne poursuivent pas une démarche complète au Service régional.

Cette année 39,131 candidats ont poursuivi une démarche complète; de ce nombre 37,525 ont été admis. Le taux d'admission des candidats

ayant fait une démarche complète est donc de 96 pour cent.

Il y a eu 33,357 élèves admis au programme de leur premier choix, quel que soit le tour, ce qui représente 89 pour cent des collégiens admis.

## Secteurs

Au secteur général, c'est aux sciences humaines qu'on a relevé le plus grand nombre d'admissions: 7,109, soit 19 pour cent des admissions. Suivent les sciences pures et appliquées, avec 4,318 nouveaux, représentant 12 pour cent des admissions. Les sciences de la santé viennent au 3e rang avec 10 pour cent des admissions, soit 3,677 élèves. Les sciences de l'administration ont accueilli 3,107 nouveaux collégiens, c'est-à-dire 8 pour cent de l'admission. Les lettres ont admis 1,437 élèves, soit 4 pour cent de l'admission, puis les arts (général) ferment la marche avec 1 pour cent des admissions, 372 collégiens.

Au secteur professionnel, ce sont les techniques d'administration qui viennent en tête avec 6,756 admissions, soit 18 pour cent. Viennent ensuite les techniques physiques avec 11 pour cent, c'est-à-dire 4,136 collégiens. Les techniques biologiques viennent en 3e place avec 7 pour cent de l'admission, soit 2,512 élèves. Avec 4 pour cent chacun, les techniques humaines et les arts (professionnel) ont admis respectivement 1,745 et 1,700 élèves. Enfin, avec 1 pour cent chacune, technologie agricole et communications graphiques ont admis respectivement 318 et 184 nouveaux collégiens.

## CIMO: requête pour la formation d'un syndicat

SHERBROOKE (GF) — Une requête en accréditation vient d'être expédiée au Conseil canadien des relations de travail. Elle vise la syndicalisation des employés de CIMO-MF, de Magog, au sein de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN).


Cette requête expédiée hier fait suite à l'obtention de la signature d'une majorité de la vingtaine de travailleurs concernés, ce qui exclut les cadres et les vendeurs.

Hier après-midi, le conseiller syndical de la CSN, M. Hughes Rondeau, a rencontré le propriétaire de CIMO, M. Claude Boulard, afin de le mettre au courant de la situation.

Selon ce qu'a pu en juger M. Rondeau, monsieur Boulard n'a pas eu d'attitude négative à cette nouvelle, disant que l'expérience qu'il a acquise depuis l'achat de la station CJRS lui a démontré qu'il pouvait vivre avec un syndicat. Les employés de CJRS sont également regroupés à l'intérieur de la FNC-CSN.

"La première réaction de M. Boulard n'a pas été défavorable. Si l'employeur maintient cette position, le processus de syndicalisation et les premières démarches de négociations en vue d'une première convention collective pourraient se conclure rapidement", de noter M. Rondeau.

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, MARDI 20 AOUT 1985 A 5



DE RABAIS... JUSQU'À SAMEDI

20%

VENTE D'OUVERTURE

# S

SAISISSEZ L'OCCASION

DANS LES TAILLES 14-24, 14½-24½, 34-44

Ronde et belle chez Antels. Une excitante nouvelle boutique offrant des robes, vêtements sport, manteaux — même des accessoires — dans les grandes tailles seulement. Des vêtements-mode conçus spécialement pour vous — la femme élégante aux proportions généreuses. Venez en faire l'essai!

## Antels

CARREFOUR DE L'ESTRIE.



# Magasin LE TRAVAILLEUR

... le magasin qui se spécialise dans le vêtement sport et de travail pour homme, annonce sa

## GRANDE VENTE D'OUVERTURE

119814

<p><b>ENSEMBLE DE DEBARBOUILLETTE ET SERVIETTE</b> Débarbouillette épaisse, 11" x 11" <b>3 pour \$1</b> et <b>2 pour \$1</b> Serviette épaisse 15" x 25" <b>.99</b> 20" x 40" <b>1.99</b></p>	<p><b>PANTALON DE TRAVAIL "ANTIACID"</b>, ton de gris-bleu, tailles 30 à 44. Rég. \$30 — <b>SPECIAL 19.99</b></p>	<p><b>BOTTINES D'ALPINISTE</b> pour hommes, isolées, suède tan, pointures 6 à 12. Rég. \$55 <b>SPECIAL 34.99</b></p>	<p><b>ENSEMBLE DE DRAPS</b> pour lit double, motifs exclusifs, 50% poly./50% coton. Rég. 29.99 — <b>SPECIAL 19.99</b></p>	<p><b>BOTTES KODIAK</b> originales doublées cuir syntex, gris, 7 à 12, bout d'acier. Rég. 79.99 <b>SPECIAL 59.99</b></p>	<p><b>PANTALON ET CHEMISE DE TRAVAIL</b> 50% poly/50% coton, repassage permanent, anti-taches, couleurs marine. Pantalon gr. 30 à 42, rég. \$20 <b>SPECIAL 12.99</b> Chemise, gr. S à XL, rég. \$20 <b>SPECIAL 12.99</b></p>
<p><b>BOTTES DE TRAVAIL "GORILLA"</b> Bout d'acier, non-doublée, semelle en crêpe, résistant à l'huile. 6", rég. \$45. <b>SPECIAL 29.99</b> 8", rég. \$50. <b>SPECIAL 34.99</b></p>	<p><b>SOUS-VETEMENTS</b> en boîte, pour hommes 50% poly./50% coton. Rég. \$4 <b>SPECIAL 1.99</b></p>	<p><b>LINGES DE VAISSELLE</b> Gaufré, quadrillé, 22" x 32" <b>SPECIAL 1.29</b></p>	<p><b>MANTEAUX DE CUIR</b> Tons de noir, gris et bleu, tailles: 34 à 36. <b>1/2 PRIX</b> Rég. \$200 <b>SPECIAL 99.99</b></p>	<p><b>BAS DE TRAVAIL</b> 53% laine, tons de bleu, vert, rouge. Rég. \$3 <b>SPECIAL 1.49</b></p>	<p><b>BAS DE TOILETTE</b> pour hommes, 50% laine. Rég. \$2 <b>SPECIAL .99</b></p>
<p><b>BAS SPORT POUR HOMMES</b> Mélange coton/acrylique Pqt de 3 Rég. \$5.99 <b>SPECIAL 4.49</b></p>	<p><b>PANTALON ET CHEMISE DE TRAVAIL "COWBOY KING"</b> de GWG Tons de marine, brun, vert, beige et noir. Chemises, rég. \$29 - <b>SPECIAL 19.99</b> Pantalon, rég. \$27 - <b>SPECIAL 21.99</b></p>	<p><b>SERVIETTE DE BAIN</b> 27" x 54" <b>SPECIAL 2.49</b></p>	<p><b>GANTS DE TRAVAIL</b> Peau de vache Rég. 4.50 <b>SPECIAL 2.99</b></p>	<p><b>BAS DE TRAVAIL "DU-RAY"</b> 50% laine, tons de blanc et gris. Rég. \$3 <b>SPECIAL 1.99</b></p>	<p><b>MANTEAUX EN DUVET "UTEX"</b> Longueur ¾, tons de gris, tan et beige, tailles: 36 à 46. Rég. \$155 <b>SPECIAL 99.99</b></p>
<p><b>ENSEMBLES DE JOGGING</b> avec poches, 50% poly./50% coton, tons de gris, marine et noir. Rég. \$30 <b>SPECIAL 19.99</b></p>	<p><b>JEANS "STRETCH" GWG</b> Gris 28 à 40 Rég. \$40 <b>SPECIAL 29.99</b></p>	<p><b>CHEMISE DOUBLÉE</b> à boutons pression, tailles P. à TG Rég. 26.99 <b>SPECIAL 17.99</b></p>	<p><b>MANTEAUX DE SUEDE</b> Tons de gris et beige, tailles 34 à 46. <b>1/2 PRIX et plus</b> Rég. \$80 et \$100 - <b>SPECIAL 39.99</b></p>	<p><b>GRAND CHOIX DE VETEMENTS ET BOTTES DE CHASSE A DES PRIX IMBATTABLES, TELS QUE: SOREL DE KAUFMAN, THERMO KING, BIG BILL, NOKIA.</b></p>	

LE TRAVAILLEUR

... un nouveau concept dans le vêtement de travail.

(NOUVEAU au Carrefour de l'Estrie) **Nouveau mail, voisin Zellers.**

# Zellers



# ce n'est qu'un

**ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%**

Au goût de la mode de cette année. Six modèles jeunes et colorés en tailles jeune fille, jeune femme et contempo. Tous 100% polyester d'entretien facile. Prix après solde\* \$45 et \$50

**Achat spécial**

**24<sup>97</sup> ch.**



**Manteaux courts en velours côtelé**

Modèle à double boutonnage. Cerise, marine, ivoire. Taille 5-13. Modèle à glissière. Noir, bleu roi, ivoire. Tailles TP-M.

**\$39 ch.**



**Achat spécial**

**Hauts contempo**

Encolure en-V. 100% acrylique P-M-G. Chemises rayées trois couleurs en polyester/coton. 8-16

Vendu ailleurs 19.99

**Pantalons classiques**

Polyester/viscose gris avec plis, poches fendues et ceinture. Tailles 8-16

Vendu ailleurs 29.99



**Élegants coordonnés en tailles Mode Plus**

Veste, pantalon à enfiler ou jupe en tissu blanc à chevrons. Chemises coordonnées à imprimé floral. Tous lavables à la machine. Tailles 38-44.

Jupe Ord. 19.99    Pantalon ou chemise Ord. 22.99    Veste Ord. 34.99

**13<sup>97</sup> ch.    15<sup>97</sup> ch.    24<sup>97</sup> ch.**



**ÉPARGNEZ PLUS DE 30%**

**Cols roulés jeune femme**

Indispensables. Interlock polyester/coton. En blanc, gris ou noir pour bien se coordonner à vos pantalons et jupes d'automne. Lavables à la machine. Tailles P-M-G.

Ord. 7.88  
**4<sup>97</sup> ch.**



**ÉPARGNEZ 40% sur un assortiment d'escarpins pour dame**

**14<sup>97</sup> la paire**

**Souliers en cuir brésilien**

Souliers habillés importés en cuir véritable offerts en deux modèles ballerine. Whisky, rouge, bleu, autres. Dame 5 1/2-9.

**19<sup>97</sup> la paire**



**Foulards indiens de 22 po en soie.** Choix de couleurs. P.A.S.\* 3.99

**Sac en cuir véritable** Couleurs automnales.

**Ceintures en cuir** P-M-G. P.A.S.\* 9.99.



**Tenues de jeu pour bambin**

Pantalons en velours côtelé avec tricot coordonnés. Modèles pour garçon et fille. Tailles 2-3x.

Ord. 10.88  
**7<sup>97</sup> ch.**



**ÉPARGNEZ \$3** Ord. 8.97

**Tenues de jeu pour bébé** Assortiment de modèles 2 pièces. Tous lavables et séchables à la machine. 12-18-24 mois.

**5<sup>97</sup> ch.**

**Dormeuses en tissu éponge** Modèles rayés ou unis. Coton/polyester. Bébé P-M-G. Vendu ailleurs 4.44

**2/\$5**



**Siège d'auto pour bébé**

Le Safe-Ryder II de Dorel convient aux nouveau-nés et aux bambins âgés jusqu'à 3 ans. Harnais de sécurité amovible sans les chocs. Conforme à toutes les normes gouvernementales de sécurité.

**59<sup>97</sup> ch.**



**Achat spécial**

**Paquets de 6 chaussettes** Chaussettes tube ou de sport en coton/hypon en modèles pour garçon et fille. Blanc avec rayures. Pointures 6-9 dans le groupe. Une valeur de 7.96

**\$5.00**



**PLAYTEX** Nécessaire à biberon Playtex

6 porte-biberons avec tétières, anneaux et couvercles. 50 biberons jetables.

7<sup>97</sup> ch. Ord. 9.99

3<sup>97</sup> ch. Ord. 4.99



**Achat spécial**

**Ensembles-pantalons pour fille** Pantalons en velours côtelé et hauts coordonnés. Veste choix de modèles et de couleurs. Taille 4-6x et 7-14.

**Salopettes pour fille** En velours côtelé. Revers à côtes.

Vendu ailleurs 19.99 ch. AU CHOIX  
**9<sup>97</sup> ch.**



**Achat spécial**

**Sweat-shirts en molleton** 100% acrylique garni de côtes. Lavable. Bleu, rose, bleu vert, autres. Taille 7-14. Vendu ailleurs 9.97

**9<sup>97</sup> ch.**

# est début un

**UNE SEULE  
VENTE-RECLAME  
D'OUVERTURE!  
NE LA MANQUEZ PAS!**

**Nous célébrons l'ouverture d'un tout nouveau Zellers!  
1050, boulevard Portland, Sherbrooke, QC**

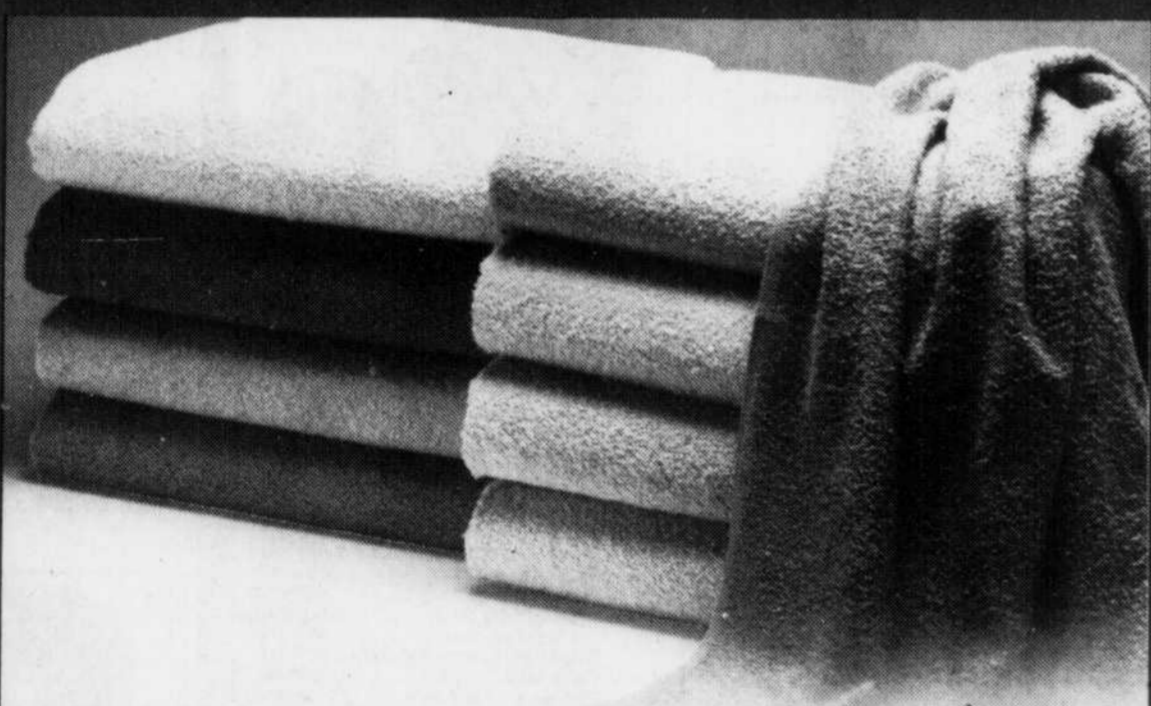
Tout prêt à vous accueillir! Un magasin aménagé selon les plus récents concepts d'achat, mettant en vedette de vastes assortiments de marchandises et les célèbres rapports qualité/prix de Zellers. Venez célébrer avec nous et profiter de ces super offres d'ouverture!

**EN SOLDE DU MERCREDI 21 AU SAMEDI 24 AOÛT**

Jusqu'à épuisement du stock. Ord. correspond aux prix courants de Zellers.  
\*Prix après solde Zellers seulement si la marchandise n'est pas entièrement écoulée après cette vente-reclame.



**écial**  
**11<sup>97</sup>** ch.  
**17<sup>97</sup>** ch.



**Achat spécial**  
**Serviettes tout coton**

Grandes serviettes en tissu bouclé 100% coton. Choisissez parmi un vaste assortiment de teintes riches. Une super aubaine!

Serviettes de bain **2/\$5**  
Essuie-mains **2/2<sup>50</sup>**  
Débarbouillettes **2/\$1**



**ROYALE**

**Achat spécial**  
**Ensemble de draps Royale sans repassage**

Draps en doux coton/polyester offerts dans une gamme de motifs et de teintes mode! Comprend un drap, un drap housse et 2 taies d'oreiller. (Lit 1 place: une seule taie.)

Lit 1 place **11<sup>97</sup>** l'ens.  
Vendu ailleurs 21.97  
Lit 2 places **18<sup>97</sup>** l'ens.  
Vendu ailleurs 28.97  
Grand lit 2 places **24<sup>97</sup>** l'ens.  
Vendu ailleurs 36.97



**22 po** **1<sup>97</sup>** ch.  
A.S. 3.99  
**12<sup>97</sup>** ch.  
**5<sup>97</sup>** ch.



**Tenues de jogging pour homme**  
Hauts à encolure ras du cou et pantalons avec liséré. Molleton 100% acrylique. Gris, marine, noir, bourgogne. P-TG.

**12<sup>97</sup>** ch.



**ÉPARGNEZ PLUS DE 50%**  
**Jeans pour garçon**  
Notre propre marque. Fabriqués au Canada en toile 100% coton. Tailles 8-18, mince, normal ou fort.

Ord. **7<sup>97</sup>** ch.  
16.88



**Wok électrique**  
Aluminium robuste avec revêtement antiadhésif. Thermostat. Va au lave-vaisselle.

Vendu ailleurs \$48  
**34<sup>97</sup>** ch.



**ÉPARGNEZ \$7**  
**Toasterless**  
**Grille-mâis à air chaud**  
Pas besoin d'huile!  
Godet à beurre amovible.  
Fait 4 L en 3 minutes!  
Ord. **22<sup>97</sup>** ch.  
29.99



**ÉPARGNEZ \$52**  
**Four à micro-ondes Sanyo**  
Minuterie électronique. Puissance variable jusqu'à 650 watts. 1 pi<sup>3</sup>. Sonde thermique.

Ord. **\$377** ch.  
\$429 ch.



**Achat spécial**  
Sweet-shirts en molleton Molleton 100% acrylique garni de coudes. Lavable. Bleu, rose, bleu vert, autres. Taille 7-14. Vendu ailleurs 9.97  
**4<sup>97</sup>** ch.



**ÉPARGNEZ PLUS DE 35%**  
**Fil à tricoter Chunky de Zellers**  
Bottes de 50 g de gros fil à tricoter genre shetland en acrylique/laïne. Vaste choix de couleurs mode. Ord. 1.59  
**.97** ch.



**Achat spécial**  
**Rasoir "Mr. Whisk"**  
S'utilise avec ou sans cordon. Rechargeur c.a. incorporé. Taille-favoris.  
Vendu ailleurs 39.97  
**29<sup>97</sup>** ch.



**Achat spécial**  
**Pantalons jeune fille**  
Polyester/coton noir ou rouge. Coupe tropicale. Boutonnage sur la côté et pli devant. Tailles 5-13.  
Vendu ailleurs 26.99  
**16<sup>97</sup>** ch.



**Achat spécial**  
Paquets de 9 chaussettes tube Lavables à la machine. Grand choix de couleurs. Pointures 10 1/2-13.  
Vendu ailleurs 16.99  
**9<sup>99</sup>** pqt  
**Boîtes de caleçon pour homme**  
Choix de couleurs en doux polyester/coton. Tailles P-TG. Vendu ailleurs 3.99  
**1<sup>50</sup>** ch.



Rene Jourdan  
**Achat spécial**  
**Chemises habillées de qualité**  
Modèles à manches longues en polyester/coton lavable. Grand choix de couleurs. Tailles 14 1/2-17.  
Vendu ailleurs 19.99  
**12<sup>97</sup>** ch.

Quelques animaux amenés au centre hospitalier d'Youville

# De la "petite visite" qui permet de revivre des joies toutes simples

par Gilles Dallaire  
SHERBROOKE — Marie-Claire Brière a 77 ans. Clouée à un fauteuil roulant par la maladie, elle vit, depuis quelques années, au centre hospitalier d'Youville et, même si ses enfants lui rendent visite fréquemment, même si le personnel attaché à cet établissement fait montre de beaucoup de prévenance envers elle, il est probable que, certains jours, elle s'ennuie de la vaste maison qu'elle habitait naguère, à St-Gérard.

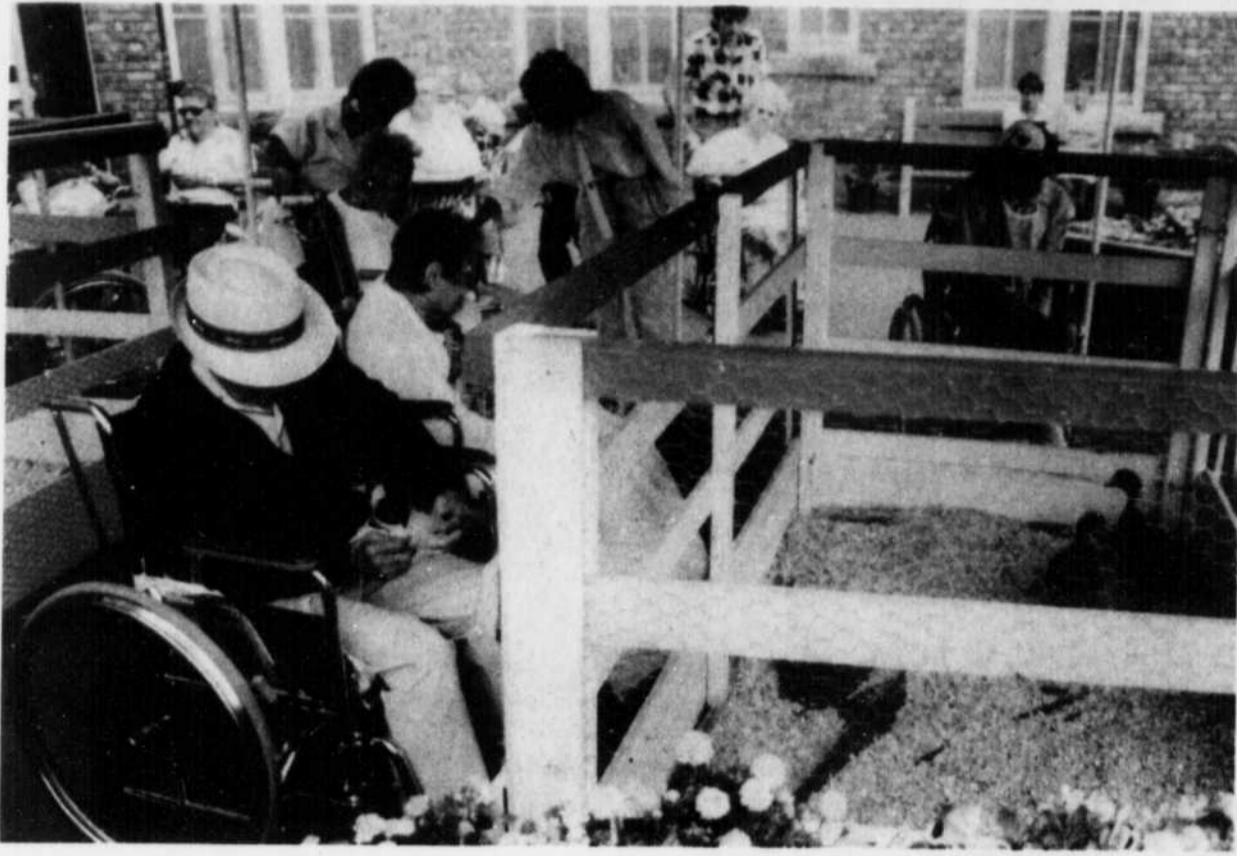
Elle ne s'ennuyait toutefois pas hier, pas plus qu'une quarantaine de malades qui, tout comme elle, vivent à longueur d'année au centre hospitalier d'Youville. Une de ses filles était venue la voir et, pour ajouter à son plaisir, de petits animaux, comme il en courrait autour d'elle quand elle vivait à St-Gérard, chiens, chats, lapins, poules et canards, s'entrechoisaient sur le gazon ou piaillaient dans des cages.

Il faut avoir vu de ses yeux le sourire qui illuminait son visage quand un chiot a commencé à lui mordiller les doigts pour mesurer la joie que la présence, même très brève, d'un animal familier apporte à un malade confiné pour toujours, à moins d'un miracle, à un fauteuil roulant.

Les linguistes qui ont un nom pour tout ont trouvé un nom, bizarre, comme il se doit, pour désigner ce plaisir. Dans leur jargon, ils l'ont baptisé zoothérapie, un mot compliqué pour décrire la joie procurée à un malade par la démonstration d'affection d'un petit animal ou tout simplement par la sensation de chaleur que donne son contact.

### Un bien énorme

"C'est un échange qui fait un bien énorme car il permet au malade de revivre des joies toutes simples dont il est privé depuis qu'il est hospitalisé", d'expliquer Hélène Carboneau, une des six membres de l'équipe de loisir attachée au centre hospitalier d'Youville, tout en révélant que, depuis un an, grâce à la collaboration de la Société protectrice des animaux, des chiens et des chats sont amenés, de temps à autre au centre



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Pendant quelques heures, plusieurs malades confinés au centre hospitalier d'Youville ont oublié qu'ils étaient cloués à des fauteuils roulants en s'amusant avec de petits animaux.

hospitalier où les malades peuvent les caresser ou jouer avec eux mais que c'est la toute première fois que des poules, des lapins et des canards y sont amenés.

Ce ne sera pas la dernière fois s'il n'en tient qu'à Robert Dupont, le président du comité des loisirs de l'établissement. "Des parents et des amis viennent nous voir et nous apprécions chacune de leurs visites mais, un petit animal qui vient se nicher sur nos genoux, c'est quelque chose de différent, c'est comme un morceau de dehors qui entrerait dans une chambre", explique-t-il, sous le regard approbateur d'un copain, Michel Daniel, qui souhaite que la petite ferme, ainsi qu'on a appelé l'initiative, vienne plus souvent au centre hospitalier d'Youville et s'y installe même à demeure.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le contact d'un animal familier peut procurer beaucoup de plaisir. M. Emery Houde semble bien d'accord.

S'il existe un breuvage meilleur que Orange Julius, il fait sûrement partie de la même famille.

La seule chose meilleure qu'Orange Julius est un autre Julius. Comme Fraise Julius ou Ananas Julius. Naturellement rafraîchissant, à la délicieuse saveur de fruits et toujours frais. Tout comme l'Original. Dès maintenant vous pouvez utiliser ce coupon et savourer les nouvelles saveurs Julius au comptoir Orange Julius le plus près de chez vous.



Economisez 50% Economisez 50%  
L'offre se termine le 7 septembre 1985.  
Economisez 50% sur toutes les saveurs Julius, sauf l'orange.  
**Orange Julius**  
Carrefour de l'Estrie



Les Coiffeurs  
**Continental elle et lui**

**SPECIAL D'OUVERTURE PERMANENTE DE L'OREAL**

Valide jusqu'au 30 septembre 1985.

**\$30** seulement

Incluant: coupe, shampooing et mise en plis.

**POUR RENDEZ-VOUS: 565-4544**

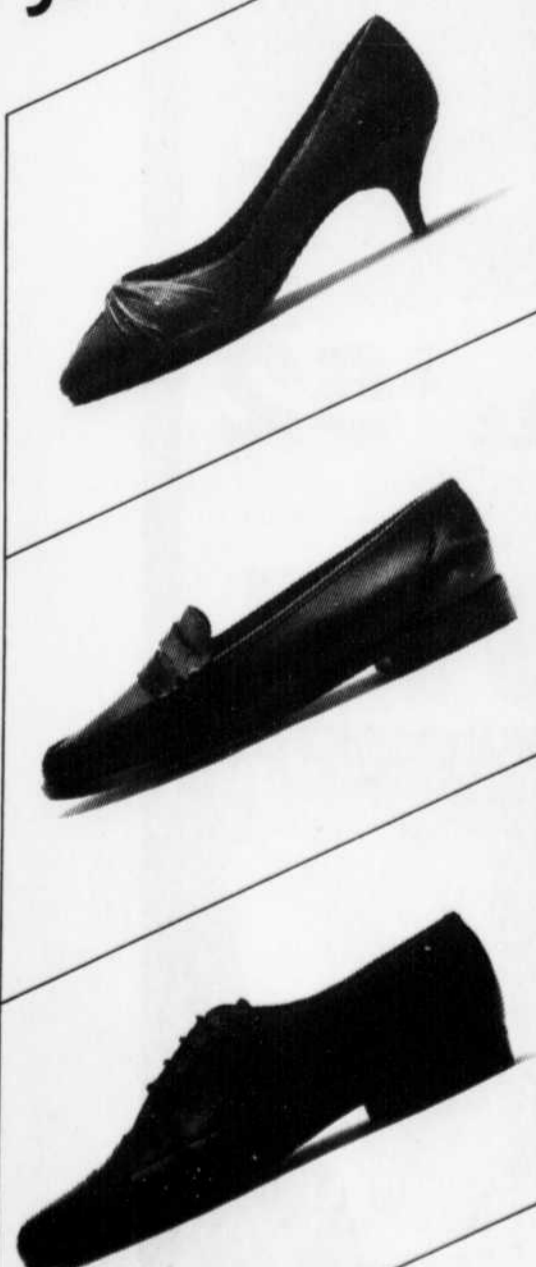
- Place Ville-Marie ..... 866-2881
- Place Bonaventure ..... 878-4489
- Place Alexis-Nihon ..... 831-2571
- Place Victoria ..... 866-2220
- Les Coiffeurs 20-20 ..... 844-2400
- Les Galeries d'Anjou ..... 353-5190
- Galerie Rive-Nord Repentigny 581-7160
- Place Vertu ..... 334-7302
- Fairview Pointe-Claire ..... 695-3004
- Les Coiffeurs du Carrefour ..... 881-1772
- Les Promenades St-Bruno ..... 853-5916
- Hyper-Coiffeurs Laval ..... 887-1680
- Place La Citière ..... 659-6474
- Galerie Dupuis ..... 842-9096
- Carrefour Elle et Lui ..... 887-2136
- Complexe Guy-Favreau ..... 843-4545
- Centre d'Achats St-Charles ..... 887-2222
- Place Elysée Laval ..... 887-8178
- Carrefour de l'Estrie ..... 565-4544



## Correspondants demandés

Le journal La Tribune est actuellement à la recherche de correspondants (information) pour les municipalités suivantes: East-Angus, Asbestos et Disraeli. Les candidatures doivent être soumises à Pierre-Yvon Bégin, Chef des nouvelles, au 569-9184.

VIVE L'ALLURE DES SOULIERS AGGIES.



**25%**  
de rabais lors de la grande ouverture d'un nouveau Aggies au CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE

C'est une super vente et super célébration! Prenez une longueur d'avance et venez économiser à notre nouveau magasin. Chaussures! Sacs à main! Couleurs et styles en vogue. Economisez 25% sur toute la marchandise régulière du 21 août au 24 août inclusivement.

\* Nombreux autres spéciaux en magasin.

**aggies**

**MIKES**  
Le Nouveau Restaurant Mikes est là!

Enfin! Nous vous l'avions annoncé et voilà que le nouveau restaurant MIKES est présentement ouvert. Vous avez donc rendez-vous avec le bon goût de MIKES: 15 sortes de sous-marins, 15 sortes de pizzas, des mets italiens et beaucoup plus, comme nulle part ailleurs. C'est la fête. On vous y attend! C'est le 63ième restaurant MIKES dans la Province de Québec! Faut célébrer ça!

au CARREFOUR DE L'ESTRIE  
2 AUTRES MIKES POUR MIEUX VOUS SERVIR  
4, rue Wellington nord, Sherbrooke  
900, rue Principale, Magog

Rien n'est aussi bon que Mikes!

La supercherie d'East-Angus

# Poursuites contre les 5 jeunes?

par Michel Morin

**EAST-ANGUS** — Pendant que la Centrale de compilation ufologique du Québec étudie la possibilité de confier le dossier à leur procureur, le directeur de la Sûreté municipale, André Phaneuf, estime que peu d'éléments peuvent être retenus contre les cinq mineurs impliqués dans la supercherie d'East-Angus.

De l'avis du directeur Phaneuf, qui attendait toujours, avant de clore son enquête, les résultats des analyses de sol devant être effectuées à l'Université Laval de Québec, il ne s'agit là que "d'un coup de jeunesse".

"Quand nous étions jeunes, nous en avons fait nous aussi des coups. Ce n'est peut-être pas ce genre de farce bien montée, mais nous n'avons pas toujours été sages. Je ne pense pas que l'on puisse retenir beaucoup de choses contre ces jeunes qui sont issus de très bonnes familles", de confier le directeur Phaneuf.

Au total, cinq adolescents ont eu à répondre aux questions des policiers en rapport avec cette affaire qui, faut-il le souligner, a retenu l'attention de bien des gens la semaine dernière.

Le directeur de la Sûreté municipale a toutefois précisé que ces mêmes adolescents

ne pouvaient être reliés d'aucune façon à l'affaire de M. Gérard Roberge.

Pour un, le directeur de la Sûreté municipale d'East-Angus ne fera que remettre son rapport au directeur de la protection de la jeunesse.

"Tout ce que je peux faire dans cette affaire-là, c'est de soumettre mon rapport au directeur de la protection de la jeunesse. Car de toute façon, les jeunes n'ont pas vraiment causé de dommages importants. Ils ont sûrement fait cela pour rire", d'ajouter M. Phaneuf.

**Poursuites?**

Toutefois, du côté de la Centrale de compilation ufologique du Québec, il semble que des actions judiciaires pourraient être entreprises contre les adolescents à l'origine de ce coup monté.

"Sûrement que notre procureur va entrer en

communication avec les parents des jeunes personnes qui sont impliquées là-dedans. Nous examinons la possibilité d'entreprendre des poursuites en dommages et intérêts contre les familles de ces jeunes. Après tout, nous avons mis du temps et dépensé de l'argent pour nous occuper de ce dossier. Je ne sais pas quelle serait la réaction des policiers ou des pompiers si des plaisantins agissaient de cette façon, en leur faisant entreprendre des enquêtes inutilement", de dire François Bourbeau, porte-parole de l'organisme.

Par ailleurs, la Centrale de compilation ufologique du Québec croit que des membres d'une organisation de Sherbrooke auraient pu tremper dans cette supercherie.

"Nous n'avons pas encore terminé notre propre enquête, mais nous pensons que ces jeunes n'ont pas agi seuls, de poursuivre M. Bourbeau. Ils ont pu être aidés par d'autres personnes."

**Négatifs**

En fin d'après-midi,

le porte-parole de la Centrale de compilation ufologique du Québec a précisé que les différentes analyses effectuées à l'Université

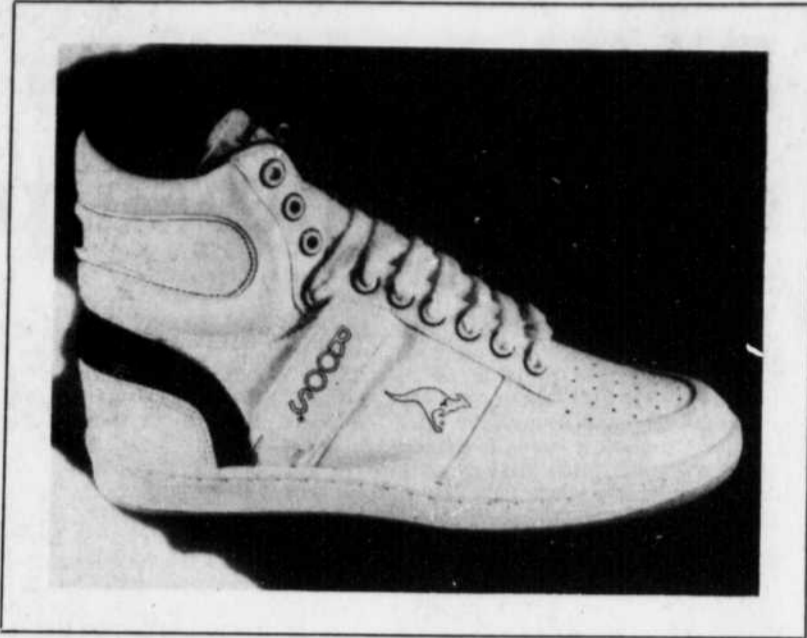
Laval sont toutes négatives.

"Tous les résultats sont négatifs, ce qui confirme qu'un truquage est derrière toute

cette histoire. Ces résultats viennent donc clore le dossier de fa-

çon définitive", de mentionner François Bourbeau.

## Spécial d'ouverture



**KANGAROOS**  
**19<sup>95</sup>**  
Régulier 37<sup>95</sup>

Chaussures de basketball Kangaroos garnies de cuir pour hommes, femmes et adolescents (pointures 3 à 12). Offertes en noir et blanc.

AUTRES SPECIAUX DISPONIBLES

chaussures Cité... *c'est La Qualité!*

121019

## Le conseil d'Ascot fait marche arrière

ASCOT (MM) — Devant l'opposition manifestée par une partie de la population, le conseil municipal d'Ascot a décidé de faire marche arrière dans sa volonté de créer une zone industrielle dans le secteur compris entre les rues Hallé et Bel Horizon.

Selon le président du comité d'urbanisme, Michel Beaulieu, la presque totalité des contribuables de ce secteur s'est opposée, lors d'une soirée d'information, au projet caressé par les élus.

"Il aurait fallu qu'une modification au zonage actuel soit apportée pour que cette zone industrielle puisse être créée, mais les gens nous ont clairement indiqué leur opposition. Nous avons tenu compte de leur volonté et le secteur en question restera résidentiel", d'expliquer Me Beaulieu.

Devant cette opposition soutenue, le conseil municipal n'a eu d'autre choix que d'abandonner son projet.

"Nous cherchons un autre site et tant que nous n'en aurons pas trouvé, le dossier restera à l'étude", de préciser le président du comité d'urbanisme.

## Bishopton en fête...

BISHOPTON (YR) — La dixième édition du festival "Bishopton en fête" débutera vendredi soir, le 23 août, par une soirée de danse sous une grande tente, louée pour l'occasion.

La fête se poursuivra samedi matin par un tournoi familial de balle donnée, devant attirer plusieurs dizaines de participants.

M. Sylvain Bourque, président du comité organisateur, a précisé que toutes les activités du festival, qui prendra fin dimanche soir, se dérouleront sur les terrains du service des loisirs.

Une autre soirée dansante sera organisée à compter de 20 h, samedi, sous la tente. Une discothèque a été réservée pour l'occasion. C'est à l'occasion de cette soirée que la reine du festival sera couronnée. Trois duchesses se font la lutte pour l'obtention de ce titre très convoité. Il s'agit de Renelle Bourque, Josée Fontaine et Sylvie Cormier.

Plusieurs activités des plus intéressantes marqueront la journée de dimanche. En effet, une parade, devant comprendre une quinzaine de chars allégoriques, défilera dans les rues du village, à compter de 11 heures. Suivra la présentation des officiels, à midi 45, et à 13 h, un concours hippique, réunissant une quarantaine de chevaux et offrant 800 \$ en bourses.

Quatre membres du club de parachutistes de Valcourt effectueront un saut spectaculaire à 17 h 30, au-dessus du village.

Enfin, "Bishopton en fête" se terminera par une soirée disco, à compter de 18 h., sous la grande tente.

Le président du comité organisateur rappelle que le festival a attiré environ 4,000 visiteurs, l'an dernier, mais il a ajouté que les responsables croient dépasser le cap des 5,000 visiteurs, cette année.

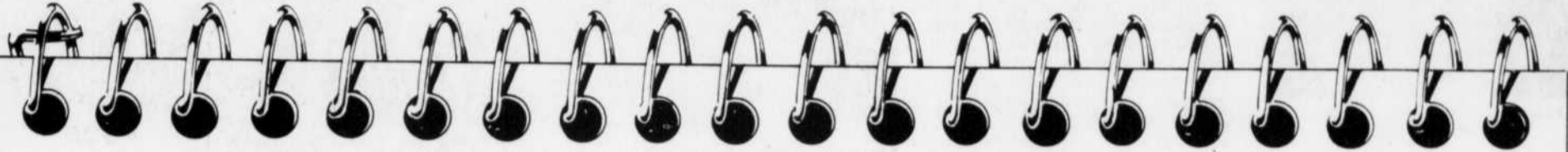
Enfin, pendant toute la durée de "Bishopton en fête", une exposition artisanale se poursuivra au sous sol de l'église paroissiale.

## Section de la route 214 fermée à la circulation

WESTBURY (YR) — Le ministère des Transports du Québec avise les usagers de la route 214 qu'une section de cette voie de circulation sera fermée au trafic, les 19, 20 et 21 août, afin d'effectuer des travaux de drainage.

Effectivement, la route 214 était fermée, hier, à partir de la municipalité de Westbury, près de l'intersection du Chemin du Bassin.

Afin de contourner les travaux, le ministère des Transports recommande aux usagers d'emprunter les routes 108 et 253.



## Sears, un ami et plus!

### Calendrier des événements du mois d'août

**Mardi 20 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de bas-culottes

**Mercredi 21 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de lacets.
- Démonstration de produits 'Miracle Chef' à l'entrée du mail, de 13h à 17h.
- Démonstration de plats cuisinés au four à micro-ondes. Rayon des gros électroménagers, de 10h à 16h.
- Parade avec Winnie l'ourson et ses amis. Ils feront le tour du magasin de 12h à 16h.
- Manège gratuit pour les enfants toute la journée.
- Offres spéciales de 15 minutes, à 10h, 12h, 14h et 16h.

**Jeudi 22 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre d'articles scolaires.
- Démonstration de produits 'Miracle Chef' de 10h à 21h.
- Démonstration de plats cuisinés au four à micro-ondes, de 13h à 21h.
- Offres spéciales de 15 minutes, à 10h, 12h, 14h, 16h, 18h et 20h.

**Vendredi 23 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de poissons rouges.
- Démonstration de produits 'Miracle Chef' de 10h à 21h.
- Démonstration de plats cuisinés au four à micro-ondes, de 13h à 21h.

**Samedi 24 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de valves.
- Démonstration du produit 'Miracle Chef' de 10h à 16h.
- Démonstration de plats cuisinés au micro-ondes et à 16h30 tirage de four à micro-ondes d'une valeur de 549,98\$.
- 200 poissons rouges distribués aux enfants à partir de 9h.
- Déjeuner gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
- Défilé de mode pour enfants à la cafétéria.
- Exposition de 'Boîtes à savon' ou 'Bazou'.
- Spéciaux de 15 minutes à 10h, 12h, 14h, 16h.

**Lundi 26 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de tablettes de chocolat.

**Mardi 27 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de chaussettes pour enfants.

**Mercredi 28 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de sachets de sucre.
- Parution d'une circulaire de 4 pages uniquement pour notre magasin de Sherbrooke.

**Jeudi 29 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de débarbouillettes.
- Démonstration à l'orgue de 19h à 21h.
- Défilé de mode pour toute la famille.

**Vendredi 30 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre de cravates.
- Démonstration à l'orgue de 19h à 21h.
- Défilé de mode pour toute la famille de 15h, 19h et 20h.
- Théâtre de marionnettes à 15h, 19h et 20h.

**Samedi 31 août**

- Café à 25¢
- Concours 'Misez juste': devinez le nombre d'articles de quincaillerie.
- Démonstration à l'orgue de 10h à 16h.
- Défilé de mode pour toute la famille à 11h et 14h. et à 16h30 nous ferons le tirage d'un manteau d'une valeur de 200\$ et d'un tailleur d'une valeur de 125\$.
- Durant la journée, nous ferons la distribution de 600 douzaines d'épis de maïs.
- Théâtre de marionnettes à 11h, 13h, 14h et 15h.

Café à 25¢ du 15 au 31 août

Démonstration de cuisine au fours à micro-ondes et démonstration du produit 'Miracle Chef' du 21 au 24 août

Tirage d'un manteau et d'un tailleur, samedi le 31 août

Concours 'Misez juste'. Devinez le nombre d'articles; l'article est différent chaque jour, du 15 au 31 août. Prix: 75\$ en marchandise.

Parade avec Winnie l'ourson et ses amis. Le 21 août de 12h à 16h.

Défilé de mode pour enfants samedi le 24 août, de 10h à 10h30. Défilé de mode pour la famille du 29 au 31 août. (Huit en tout)

Déjeuner gratuit pour les enfants de 12 ans et moins samedi le 24 août.

Offres spéciales de 15 minutes les 21, 22 et 24 août, à 10h, 12h, 14h, 16h et à 18h et 20h pour le jeudi soir.

Plusieurs autres activités en magasin. Les règlements des différents concours sont affichés au comptoir du service à la clientèle.

Carrefour de l'Estrie seulement

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

121621

Thetford et Black-Lake

# Regroupement des services municipaux?

par Pierre Sévigny

**BLACK-LAKE** - Parce que le sort des deux corporations municipales est intimement lié et en raison du contexte économique actuel, le maire Georges-Henri Cloutier de Black-Lake se dit tout disposé à faire entreprendre des études visant à vérifier la possibilité de regrouper tous les services municipaux des villes de Black-Lake et de Thetford-Mines.

M. Cloutier est bien conscient qu'il se met la tête sur le bûcher du fait que le projet va susciter de grands remous mais il affirme néanmoins qu'il y croit sincèrement. "Il va falloir bâtir une nouvelle ville et faire face aux nouveaux besoins." Il ne croit plus aux chicanes de clocher et espère que son projet sera bien accueilli par les contribuables des deux villes concernées. "Si les dirigeants miniers jugent

rationnel de se regrouper, il va falloir que les édiles pensent la même chose pour espérer améliorer les services à la population, surtout à Black-Lake et à Thetford-Mines," de lancer le maire Cloutier.

**Mieux que diminuer**

Il soutient que la situation économique précaire de la région va

peut-être forcer les corporations municipales à réévaluer leurs services. Or, en diminuant éventuellement les services, il sera alors difficile d'attirer de nouveaux investisseurs. Pour lui, le regroupement pourrait être la solution qui permettra d'améliorer la situation. "Il va falloir avoir des politiques communes dans nos services. Ça va prendre une unité de pensée."

M. Cloutier précise que seule-

ment deux membres du Conseil actuel de Black-Lake ont manifesté leur désapprobation face à cette probabilité. Selon lui, il faut en parler maintenant, avant qu'il soit trop tard. "Il ne faut pas attendre qu'une ville devienne marginale par rapport à l'autre. C'est pourtant ça qui s'en vient avec les fermetures de mines et les mises à pied. Le regroupement sera alors plus difficile en raison de la disproportion entre les taxes, ce qui n'est actuellement

pas le cas avec des niveaux de taxes comparables."

Le maire Cloutier rappelle que Black-Lake doit rendre une réponse d'ici la mi-octobre quant au regroupement possible des deux corps policiers. Il prétend qu'il est difficile de rendre une décision du fait qu'il ne peut assurer avoir les revenus suffisants pour s'engager durant cinq ans. C'est pourquoi, il préconise le regroupement global.

## Une implication gouvernementale nécessaire à la relance économique

— Marcel Masse

**THETFORD-MINES (PS)** - Conscient que l'implication des gouvernements fédéral et provincial est nécessaire à la relance économique de la région de Thetford-Mines, le député de Frontenac à la Chambre des communes et ministre canadien des Communications, Marcel Masse



Marcel Masse

se, entend prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire accélérer certains dossiers qui seraient de nature à favoriser la création d'emplois.

Tout en qualifiant de déplorable le licenciement de 725 travailleurs miniers d'ici janvier 1987, M. Masse soutient néanmoins que le projet de rationalisation du secteur de l'industrie minière d'amiante était non seulement inévitable mais nécessaire.

Le député fédéral espère main-

tenant que le gouvernement du Québec va accélérer certains dossiers mis de l'avant au cours des derniers mois, surtout après avoir réussi à se tirer d'une opération coûteuse. "Si jamais le Québec veut faire un effort positif dans ce sens, je l'assure d'une collaboration maximale de la part du gouvernement d'Ottawa."

D'ailleurs, le ministre canadien des Communications précise qu'il entend contacter prochainement certains de ses collègues provinciaux afin de les inviter à former un groupe de travail conjoint, qui aurait pour mandat spécifique d'étudier tous les dossiers susceptibles de favoriser la relance économique de la région de Thetford-Mines.

Parmi les projets majeurs discutés dans la région et nécessitant la participation financière des deux gouvernements supérieurs, il y a celui de la relocalisation du quartier Mitchell évalué à quelque 10 millions \$ et le développement du centre touristique Adstock pour 7,5 millions \$. On peut également y rajouter le complément des installations du parc Frontenac, l'amélioration des services à l'Hôpital général de la région, l'aménagement d'un Centre muséologique et culturel ainsi que l'agrandissement de la piste de l'aéroport municipal.

Enfin, M. Masse soutient que l'éventuelle participation financière du gouvernement fédéral se situera entre 40 et 60 millions \$, uniquement pour rencontrer les besoins relatifs à l'application du programme de prestations d'adaptation pour les travailleurs de la région de Thetford-Mines.

**THETFORD-MINES (PS)** - La rationalisation du secteur de l'extraction minière d'amiante de la région de Thetford-Mines, qui entraînera 725 autres mises à pied d'ici 1987, devrait être le déclencheur d'une véritable prise de conscience collective chez tous les intervenants du milieu.



Georges Nadeau

Voilà le message qui se dégage des propos tenus par le préfet de la municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante, Georges Nadeau, et le maire de Black-Lake, Georges-Henri Cloutier.

Tout en qualifiant la situation de malheureuse, le préfet invite toutefois la population à ne pas se décourager, rappelant que la région a déjà surmonté d'autres crises. "Nous sommes encore capables de le faire."

M. Nadeau soutient que la popu-

lation n'a plus le choix de se prendre en main afin d'essayer de relancer l'économie régionale. "Les gens attendaient que les dirigeants miniers fassent le point. C'est maintenant fait. Nous devons vivre avec les inconvénients de cette décision qui était pourtant inévitable."

A cet effet, le préfet de la MRC espère que tous les dirigeants des corporations municipales de la région vont enfin accepter de seconder les efforts de la Société économique de la région de l'Amiante (SERA), en vue de trouver des solutions à la situation actuelle.

M. Nadeau souhaite aussi que plusieurs travailleurs se prévalent des dispositions du programme fédéral de prestations d'adaptation, de façon à minimiser le plus possible les licenciements prévus.

**Désastre pour les jeunes**

Pour M. Cloutier, la concrétisation du regroupement minier constitue une grande déception, surtout en regard des promesses lancées par le premier ministre Lévesque en 1977 à l'effet que la politique gouvernementale de l'amiante assurerait le plein emploi dans la région de Thetford-Mines. "Aujourd'hui, nous sommes obligés de constater que ce fut un flop autant pour l'exploitation de la fibre que pour la recherche et le développement. C'est malheureux."

Le maire de Black-Lake soutient que c'est un désastre, surtout pour les jeunes. "Nous n'avons plus rien à leur offrir et la région va se retrouver avec une moyenne d'âge assez élevée."

## Résidences St-Frédéric inaugurées

**DRUMMONDVILLE (GP)** - C'est dans un concert d'éloges peu habituel qu'a été marquée hier l'inauguration des Résiden-

ces St-Frédéric de Drummondville, un immeuble de 9 étages et de 87 logements, occupé par 144 personnes retraitées et

semi-retraitées. Concert d'éloges en effet, puisque toutes les parties en présence ont souligné, lors d'al-

locutions de circonstances, le mérite de tous ceux qui ont lancé et réalisé ce projet considérable.

Pour le maire Serge Ménard, il est difficile de souligner à leur juste valeur "le mérite, l'audace et la persévérance de tous les intervenants" qui ont enrichi le patrimoine de Drummondville d'un investissement de 4 millions \$.

Le député fédéral Jean-Guy Guilbault a mentionné que les Résidences St-Frédéric constituent "un exemple de premier ordre de ce qui peut être accompli quand les gens et les gouvernements travaillent conjointement à un problème d'intérêt commun".

M. Denis Chagnon, président de la Société d'Habitation Desjardins, a quant à lui mentionné le rôle de la Caisse populaire St-Frédéric qui a bien répondu à sa vocation coopérative dans le milieu.

Au nom des résidents, Mme Madeleine Paré a mentionné la valeur humaine du gouvernement canadien qui accepte de penser à ses aînés et des bénévoles qui ont réalisé tout ce projet avec conviction.

Outre les allocutions de circonstance, les cérémonies d'inauguration ont été marquées par la bénédiction des lieux par le Chanoine Martin Courchesne; le dévoilement d'une plaque commémorative par le député fédéral Jean-Guy Guilbault et par une visite des lieux offerte aux dignitaires.

Le tout s'est terminé par une fête champêtre dans la salle communautaire et sur les terrasses des Résidences St-Frédéric, au cours de laquelle la chorale des résidents, accompagnée des musiciens, a fait valoir ses talents.

Les Résidences St-Frédéric bénéficient de subventions du gouvernement canadien par la prise en charge d'une grande partie des intérêts, ce qui équivaut à environ 13,1 millions \$ sur 35 ans. De plus, la Société centrale d'habitation et de logement a consenti un prêt assuré de 4 millions \$ pour l'ensemble. L'édifice est situé dans un endroit enchanteur au centre-ville, tout près du Parc Wooddyatt et de la rivière St-François. Lorsque la dette hypothécaire sera entièrement payée, soit en 2020, l'édifice sera remis en entier aux autorités de Drummondville. Présentement il est géré par une corporation sans but lucratif dont le président est M. Pierre Ally et le secrétaire, M. Ferdinand Smith.



Les résidences St-Frédéric, avec ses 9 étages, forment l'édifice le plus élevé de Drummondville. Il est situé au 50 de la rue Du Pont.



Lingerie <b>GENDRON</b> 180, Wellington nord Sherbrooke, 562-0643	Lingerie <b>SILHOUETTE</b> 21, Wellington nord, 569-4394 et Carrefour de l'Estrie Sherbrooke 567-6713
--	---

A&A VOUS ENDONNE PLUS! PLUS DE DISQUES, DE RUBANS, ET D'ESCOMPTES

**A&A GRANDE OUVERTURE**  
Carrefour de l'Estrie

 COREY HART Boy In A Box	 BRUCE SPRINGSTEEN Born In The USA
 PHIL COLLINS No Jacket Required	 STING The Dream Of The Blue Turtles

cassette ou lp **5.97**

les disques & rubans **A&A** **CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
Les meilleurs magasins de disques au Canada La vente se termine le 24 août 1985

# Vote de grève chez Vic Métal

par Maurice Cloutier

**VICTORIAVILLE (MC)** - Les employés syndiqués de Vic Métal de Victoriaville ont confié à leur exécutif syndical le mandat de déclencher une grève générale illimitée au moment jugé opportun.

C'est dans une proportion de 85% que la centaine de syndiqués CSN, réunis en assemblée générale, ont voté pour la grève.

Juste auparavant, ils avaient rejeté à 98% les offres patronales qui, selon le conseiller syndical Pierre Genest, constituent des reculs importants pour les travailleurs.

En plus de rejeter l'ensemble des requêtes syndicales, l'employeur a soumis son propre cahier de revendications, a expliqué M. Genest.

La compagnie demande le retour du temps supplémentaire obligatoire, le durcissement des mécanismes entourant les mesures disciplinaires et un droit

de regard plus étendu sur les vacances.

Ce groupe d'employés de Vic Métal aura droit de recourir à la grève dans moins d'une semaine, soit le 26 août. A date, seulement deux rencontres de négociation ont eu lieu. La nomination d'un conciliateur a été demandée.

En juillet, la société de placement Innocan de Montréal a fait l'acquisition de Vic Métal auprès d'Alcan. L'entreprise victorivilloise est spécialisée dans la fabrication de revêtements en métal.

Dans la région, la CSN vit déjà un important conflit chez Ventilateur Victoria de Victoriaville. Les 70 employés complèteront leur troisième mois de lock-out jeudi.

# Un record à Valcourt

**VALCOURT (YR)** - Le directeur de la police municipale de Valcourt, M. Julien Picard, a déclaré hier que le mois de juillet a constitué un record pour le service policier de cette ville.

"En effet, dit-il, aucun vol, aucun méfait ni aucun acte de vandalisme n'ont été signalés à la police au cours de ce mois". "C'est du jamais vu pour le service de police de Valcourt", d'ajouter le directeur du service.

M. Julien Picard attribue ces résultats extraordinaires au fait que les citoyens ont bien répondu aux appels du service de la

police, en organisant une surveillance de quartier très efficace à Valcourt.

"De plus, dit-il, Valcourt est une petite ville et les voisins se connaissent bien, ce qui a amené une surveillance étroite des résidences laissées vides par des résidents partis en vacances".

"La protection du voisinage a vraiment été prise en main par les citoyens, qui ont accordé une collaboration plus qu'excellente aux policiers", de conclure le chef de police.

# Une Sherbrookoise blessée

**DUDSWELL (YR)** - Une Sherbrookoise a subi des blessures graves dans un accident de la circulation survenu sur le chemin du lac Miroir, à Dudswell.

La victime, Mme Micheline Pépin, de Sherbrooke, repose au Centre hospitalier de Sherbrooke, où elle a été transportée en ambulance.

Selon les enquêteurs du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec, Mme Pépin circulait seule dans sa voiture, quand elle a perdu la maîtrise du véhicule dans une courbe. L'automobile a plongé dans un fossé.

L'état de la blessée, quoique sérieux, n'inspirerait pas de craintes pour sa vie.

# Deux motocyclistes blessés

**LAC-MEGANTIC (YR)** - Deux jeunes hommes du Lac Drolet ont subi des blessures graves, lorsque la moto sur laquelle ils voyageaient est entrée en collision avec une voiture, à l'intersection du Chemin Bellavance et du rang 10 de Lac-Mégantic.

Les blessés sont Denis Fillion, 18 ans, conducteur de la motocyclette, et son passager, Peter McLeod, 17 ans.

Selon les renseignements re-

cueillis par les policiers, l'automobile, conduite par M. Henri-Paul Laporte, de Lac-Mégantic, circulait sur le rang 10 et effectuait un virage à gauche, sur le Chemin Bellavance, ce qui a obstrué la voie à la motocyclette. Le conducteur de la moto n'a pu freiner à temps pour éviter la collision.

Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec.

# Collision et incendie

**STE-EDWIDGE (YR)** - Les pompiers de Coaticook se sont rendus sur la route Tremblay, à Ste-Edwidge, après qu'un incendie se soit déclaré dans les deux véhicules, impliqués dans une collision.

Fort heureusement, personne

n'a été blessé dans cet accident de la circulation.

Les deux véhicules ont été lourdement endommagés par la collision et le feu.

Les constatations d'usage ont été effectuées par le détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec.

# Coïncé dans son véhicule

**COATICOOK (YR)** - Un automobiliste de Coaticook, âgé de 26 ans, est resté coïncé dans son automobile pendant une dizaine de minutes, à la suite d'un accident de la circulation survenu face au 194, rue St-Jean-Baptiste, à Coaticook.

Ce dernier, qui a expliqué s'être endormi au volant, a brisé un poteau du réseau hydro-électrique de la ville de Coaticook, aussi porteur de fils téléphoniques, après avoir perdu la maîtrise du volant de son véhicule. L'auto a fauché le poteau, qui est tombé sur le toit de l'automobile, coïncant le conducteur

à l'intérieur. Il n'a fallu que quelques minutes pour sortir ce dernier de l'impasse. La voiture est considérée comme une perte totale.

L'automobiliste s'en est tiré sans blessure, mais il a dû subir le test de l'ivresseomètre, qui a donné des résultats positifs. Le jeune homme devra donc répondre à une accusation d'avoir conduit son automobile, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'usage de l'alcool.

L'enquête a été menée par les agents de la police municipale de Coaticook.

# Arrêté pour possession de drogue

**ASBESTOS (YR)** - Un jeune homme d'Asbestos a été arrêté par les policiers municipaux de cette ville, en fin de semaine, après avoir été trouvé en possession d'une faible quantité de drogues.

L'arrestation a été effectuée lors d'une des activités du Festival des gourmands, d'Asbestos. Le suspect serait mis en accusation au cours des prochains jours.

Le directeur de la police municipale d'Asbestos, M. Nelson Raymond, a souligné que sur le plan policier, le Festival n'a causé que peu de problèmes.

Les policiers municipaux ont cependant pu, au cours de la fin de semaine, procéder à l'arrestation de quelques individus, qui étaient recherchés pour avoir négligé de payer des amendes, à la suite de contraventions au code de la route.

# VENTE

D'OUVERTURE  
DU 21 AU 24 AOÛT 1985

SUPERCHAUSSÉZ-VOUS



**SPÉCIAL  
NORDEX/KODIAK**  
par GREB



**49<sup>99</sup>\$**

**59<sup>99</sup>\$**

Botte de travail "NORDEX" de Greb, en cuir Syllflex, 8" de hauteur, doublure en cuir, entredoublure mousse, semelle et talon vulcanisés à l'épreuve de l'huile. Ton havane.  
Pointures: hommes 6 à 13 (semelle et embout protecteur) **49,99\$** ~~69,99\$~~  
hommes 6 à 12 (embout régulier) **49,99\$** ~~64,99\$~~

Botte de travail "KODIAK" de Greb, 8" de hauteur, en cuir Syllflex, doublure en cuir, entredoublure mousse. Semelle et talon vulcanisés à l'épreuve de l'huile. Ton havane.  
Pointures: hommes 6 à 13 (semelle et embout protecteur) **59,99\$** ~~79,99\$~~  
hommes 6 à 13 (embout régulier) **59,99\$** ~~74,99\$~~

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASINS  
**CARREFOUR L'ESTRIE, 3050 boul. PORTLAND  
ET AU 46 WELLINGTON NORD (SHERBROOKE)**

**Yellow**  
CHAUSSURES "YELLOW" LITE

120186



**Profitez des  
nouvelles  
créations  
Automne - Hiver**

**Blouse poly/Coton**

GR. 4 - 6X Rég. 14.99  
**Spécial 9.99\$**

GR. 8 - 16 Rég. 16.99  
**Spécial 10.99\$**

**Ensemble de JOGGING**

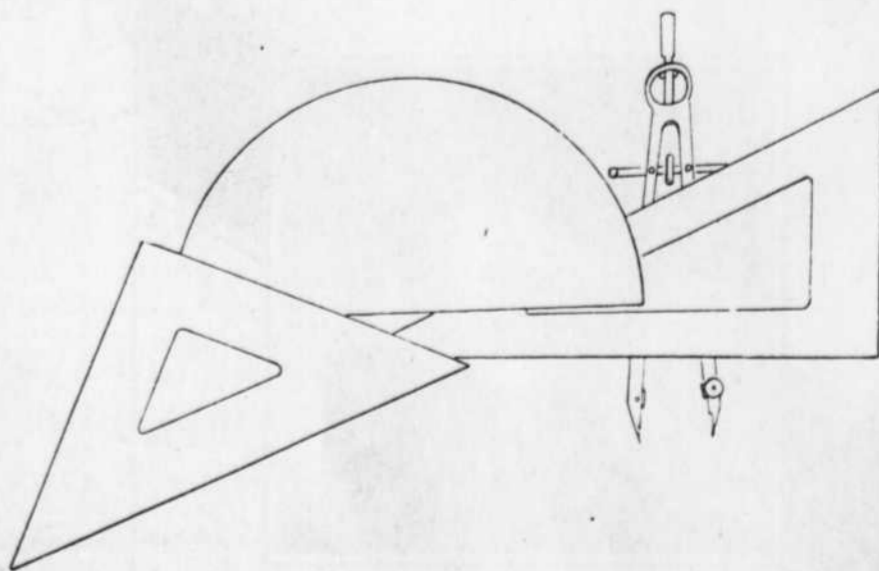
GR. 4 - 6X Rég. 21.99  
**Spécial 14.99\$**

GR. 8 - 14 Rég. 26.99  
**Spécial 20.99\$**

**Lot spécial de  
Pantalons en  
CORDUROY**

GR. 4 - 16  
**RABAIS  
DE 20%**

**Utilisez  
notre plan  
mise de côté**



**chez BEATRICE**

Magasin à rayons pour enfants. grandeurs: naissance à 18 ans.

**Carrefour de l'Estrie, 3000, boul. Portland  
172, Wellington nord**

120590

# Démission-surprise du candidat du PQ dans Frontenac



Jean-Thomas Tremblay

THETFORD-MINES (PS) - A la surprise générale, le candidat du Parti québécois du comté de Frontenac, Jean-Thomas Tremblay, a remis sa démission au cours des derniers jours et demandé au président de l'Association péquiste de la région de Thetford-Mines de convoquer une nouvelle convention pour le remplacer.

Dans un laconique communiqué de presse de sept lignes, M. Tremblay ne fait mention d'aucune raison ayant été à l'origine de cette décision inattendue. Pourtant, vendredi le 9 août dernier, il faisait connaître officiellement son appui au candidat Johnson dans le cadre de la campagne au leadership du

PQ et rien ne laissait alors présager sa démission.

Rejoint hier matin à son domicile de Ste-Sophie, ce dernier n'a pas voulu donner le moindre éclaircissement relatif à sa décision. "Je ferai peut-être des commentaires un peu plus tard mais je ne sais pas encore à quel moment."

### Mutisme

Par la suite, il a gardé un mutisme inquiétant face aux questions lancées par le journaliste de La Tribune et visant à clarifier la situation. M. Tremblay a donc refusé de commenter certaines rumeurs voulant qu'il ait remis sa démission en raison d'une dissension entre lui et les dirigeants régionaux du PQ ou parce que le résultat de la campagne de recrutement aurait été plus que décevant dans la région de Thetford-Mines.

Le communiqué de presse fut livré par un supporter de M. Tremblay qui n'a pas voulu donner la moindre précision, si ce n'est que l'ex-candidat semblait bien

"down". Pour sa part, le candidat libéral de Frontenac, Roger Lefebvre, soutient que la décision de M. Tremblay s'inscrit dans la même optique que celle de Bernard Landry, mais à un autre niveau. "Le candidat péquiste de Frontenac doit réaliser qu'il n'a aucune chance de remporter la victoire lors de la prochaine élection générale au Québec. C'est un geste très pratique."

D'autre part, Me Lefebvre note que la démission de M. Tremblay coïncide avec la fin du recrutement du PQ et, selon lui, cette campagne d'adhésion fut un désastre non seulement au Québec mais également dans la région. Il prétend que les chances de M. Tremblay se sont davantage amenuisées, vendredi, avec l'annonce de la faillite de l'implication du gouvernement péquiste dans le secteur minier de l'amianté.

Quant au président du PQ de Frontenac, Gilles Bolduc, il a été impossible de connaître ses réactions. M. Tremblay avait été élu sans opposition à la réunion d'investiture du 18 novembre dernier.

## Toutes les procédures prises contre Etienne Girardin sont légales et justifiées

— la Société du crédit agricole

par Roger Lafrance  
ACTON-VALE — Selon la Société du crédit agricole, toutes les procédures prises dernièrement contre Etienne Girardin de St-Théodore d'Acton sont parfaitement légales et amplement justifiées.

Son directeur régional pour tout le Québec, M. Fabien Langlois, a déclaré hier que la SCA était maintenant propriétaire des immeubles de M. Girardin depuis le 14 juin et qu'elle avait laissé tout le temps à l'agriculteur pour partir ou prendre entente.

M. Girardin a voulu en appeler de ce jugement mais il a été débouté dans sa requête le 6 août dernier, a affirmé M. Langlois. La SCA a alors laissé 8 jours à l'agriculteur pour quitter les lieux, comme le stipulait le jugement. Comme il ne l'avait toujours pas fait la semaine dernière, le bref d'expulsion fut exécuté jeudi le 15 août par un huissier de St-Hyacinthe.

"C'est une mesure extrême pour la Société et très rare, a signalé hier le directeur régional. Généralement, le producteur quitte de lui-

même les lieux dans le temps voulu ou nous contacte pour essayer de prendre une entente. Mais jamais M. Girardin ne nous a contacté pour prendre arrangement depuis le 14 juin."

C'est en 1980 qu'Etienne Girardin a fait un emprunt à la SCA au montant de 193,000\$ et celui-ci doit déjà plusieurs années d'arrérages. Par ailleurs, il avait aussi contracté un emprunt à l'Office du crédit agricole, le pendant québécois de la Société.

M. Langlois n'a pas voulu élaborer sur la stratégie qu'entendait prendre la société pour déloger Etienne Girardin et sa famille de leur demeure. Depuis son expulsion jeudi dernier, M. Girardin a réintégré sa maison et y résidait toujours hier après-midi.

### ...en bref

## Centre du Québec

### • Porte de caserne

DRUMMONDVILLE — L'individu qui aurait présumément enfoncé une grande porte de la caserne à incendie avec son auto en fin de semaine, devrait se présenter au poste de police central ce matin. L'in-

dividu, qui aurait été fâché contre les policiers pour une raison qui n'a pas été précisée, a fait savoir hier qu'il se rendrait ce matin à la police en compagnie de son avocat.

### • Enquête le 29 août

Il semble bien assuré que l'enquête du coroner Jules Allard sur la mort de Noël Auger soit tenue au palais de justice de Drummondville le jeudi 29 août à 14 heures. Cette enquête porte sur la mort d'un ré-

cidiviste de la région de Sherbrooke qui aurait été abattu par un policier municipal le 18 avril, peu après une tentative de vol à main armée à la succursale de la Banque Royale de la rue Hériot.

**KIDDIE - KOBBLER**  
**RETOUR A L'ÉCOLE**

Venez rencontrer notre personnel spécialisé dans l'ajustement de chaussures pour enfants.

Nous nous ferons un devoir de bien vous servir.

**CARREFOUR DE L'ESTRIE - 563-1121**

**KIDDIE - KOBBLER**  
**RETOUR A L'ÉCOLE**

Gamme complète de chaussures et espadrilles à prix abordable.

Nous avons aussi à votre disposition plusieurs modèles de sacs d'école.

**DÉCOUPEZ**

**\$4.00**

**BON D'ACHAT**

Ce bon vous donne droit à l'achat d'une paire de bottes d'hiver, valeur au détail à partir de \$19.98. Ce coupon n'est valable que pour une seule paire. Non valable sur marchandises en vente spéciale. Il sera honoré chez tous les magasins participants Kiddie Kobbler jusqu'au 2 novembre.

*Jack Aron*

**\$4.00**

*Solde de*  
**Manteaux d'hiver**



**LOT DE MANTEAUX D'HIVER**  
**30% à 40% DE RABAIS**

A l'enseigne de  la distinction

200, Wellington nord, centre-ville, Sherbrooke, 562-4767  
Carrefour de l'Estrie, 565-0373



*service*  
*choix*  
*qualité*

**DANS UN CARREFOUR DE L'ESTRIE PLUS GRAND SHERBROOKE**

**HENRY BIRKS ET FILS**

**VENTE D'OUVERTURE**

JUSQU'À

**25%**

ALIBI... EN LIBERTÉ!

ALIBI VOUS OFFRE AVEC CHAQUE ACHAT UN T-SHIRT D'UNE VALEUR DE \$7 À .99¢!

**alibi**

*en liberté*

**CARREFOUR DE L'ESTRIE, du 21 au 24 août**

# Individu soupçonné d'agression sexuelle

par Gérald Prince

**DRUMMONDVILLE** - La Sûreté de Drummondville détenait hier soir un adulte de Drummondville en rapport avec de présumées agressions sexuelles sur de jeunes garçons, agressions qui seraient survenues dimanche soir.

Selon la police, tout a débuté dimanche après-midi vers 15 heures. Les deux enfants, deux garçons de 7 ans, auraient été signalés comme perdus par leurs parents dans le quartier Ste-Thérèse où ils demeurent.

L'individu et les deux enfants ont été interrogés par les enquêteurs hier et des accusations devraient être déposées ce matin contre l'adulte. Selon la police, les accusations peuvent aller de l'agression sexuelle à l'enlèvement et à la séquestration.

Après de nombreuses recherches, les deux enfants furent retrouvés par un des parents en compagnie de l'adulte vers minuit dimanche soir à l'oree du boisé près de l'usine Celanese.

L'adulte en question ne serait pas connu des policiers. Il devrait comparaître aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix.

# Eau potable: retour à la normale à Victoriaville

**VICTORVILLE** - L'eau potable est de nouveau disponible en quantité suffisante à Victoriaville.

D'ailleurs, la Ville de Victoriaville a cessé, hier matin, d'utiliser une partie des réserves d'eau d'Arthabaska, pour maintenir tant bien que mal son service.

Le raccordement à Arthabaska avait été effectué jeudi dernier alors que la pression d'eau était très faible à Victoriaville et que des secteurs de la ville étaient privés d'eau.

Le problème était causé par une forte quantité d'algues en suspension dans l'eau du Lac du réservoir, qui bouchaient littéralement les filtres.

Hier, le coordonnateur des programmes spéciaux à la Ville, M. Denis St-Louis, a avancé deux facteurs expliquant la normalisation de la situation. D'une part, les vents des derniers jours ont balayé les algues en suspension. D'autre part, les résidents économisent davantage l'eau, après les restrictions imposées.

# Accusé de sept vols dans un centre d'achats

**ARTHABASKA** - Un homme de 55 ans, Henri Labelle de Plessisville, a comparu, hier, devant le juge Maurice Langlois de la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice d'Arthabaska, pour répondre à sept accusations de vol par

effraction au centre commercial Les Galeries de l'Erable, à Plessisville.

Lors de l'arrestation de l'individu, les policiers de Plessisville ont récupéré la majeure partie des 1 000 \$ volés.

# Nouveau président à l'Union-Vie

**DRUMMONDVILLE** - M. Noël Sylvain de Drummondville vient d'être désigné président du conseil d'administration de l'Union-Vie de Drummondville, une compagnie

d'assurance établie depuis 96 ans et qui compte 100 employés dans le Québec. M. Sylvain succède à M. Marcel Marier, ex-maire de Drummondville, qui prend sa retraite.

# PRIX IMBATTABLE!

VOUS DEVEZ PRÉSENTER CETTE ANNONCE AFIN D'OBTENIR UN LONG-JEU OU CASSETTE DE L'UN OU L'AUTRE DES TITRES MENTIONNÉS CI-BAS

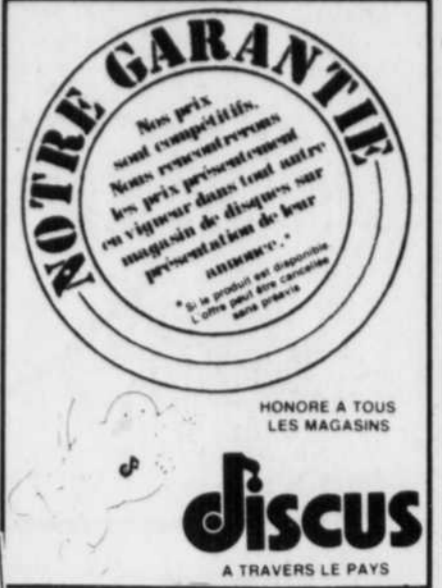
# 5.99

L.J. OU CASSETTE

BONS D'ACHAT DIFFÉRÉS DISPONIBLES

# Discus

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 AOUT



CARREFOUR DE L'ESTRIE 3050 PORTLAND BLVD.



# GRANDE VENTE D'OUVERTURE ELK'S

SELECTION DE COMPLETS	99 <sup>99</sup>	VESTONS SPORT	69 <sup>99</sup>
PANTALONS HABILLES	24 <sup>99</sup>	PANTALONS DE CORDUROY	24 <sup>99</sup>
Rég. \$34.95		Rég. \$29.95	
SELECTION DE CHEMISES RUDOLPHO	9 <sup>99</sup>	CHEMISES SPORT "OXFORD"	18 <sup>99</sup>
Rég. \$20.00		Boutons au col, unies ou rayées	
CHANDAILS EN COTON OUATE	12 <sup>99</sup>	SELECTION DE CHANDAILS UNIS	9 <sup>99</sup>
		EN LAINE SHETLAND	Rég. \$20
CHANDAILS EN ACRYLIQUE	14 <sup>99</sup>	CHANDAILS DE LAINE SHETLAND	24 <sup>99</sup>
		rayés ou motifs losanges	
COUPE-VENT DE SUEDE	49 <sup>99</sup>	IMPERMEABLES PIERRE CARDIN	99 <sup>99</sup>
Rég. \$99.95		Rég. \$125	

## CARREFOUR DE L'ESTRIE

Heures d'ouverture:  
Du lundi au mercredi: 9.30 à 17.30  
Jeudi et vendredi: 9.30 à 21h  
Samedi: 9h à 17h



American Express, Visa, Mastercard & TeleCheck.



Café Christophe Van Houltte

Carrefour de l'Estrie

## SUPER SPECIAL du 19 août au 7 septembre

CAFETIERES A INFUSION "HARIO"

- Cafetière 5 tasses, rég. \$29.95 **19<sup>95</sup>**
- Cafetière 3 tasses, rég. \$23.95 **16<sup>95</sup>**
- Ensemble de 2 tasses, rég. \$10.95 **7<sup>95</sup>**

AVEC TOUT ACHAT D'UNE CAFETIERE OBTENEZ UNE LIVRE DE CAFE AU CHOIX

POUR SEULEMENT **\$3<sup>50</sup>**  
(Quantité limitée)

Boutique

## JOUBEK:

jeux et jouets pour les vrais gagnants!



Venez nous rencontrer pour fêter "votre ami qui grandit".



CARREFOUR DE L'ESTRIE  
(819) 562-0353



# Un ami qui grandit...

## restaurants alimentation kiosques

FLEUR DE LYS (ZELLERS)  
CAFÉTERIA (SEARS)  
CABANE À SUCRE (EATON)  
A & W  
AGROPUR  
CHOWS  
CHARCUTERIE CURLY JOE'S  
CHRISTOPHE VAN HOUTTE  
CROISSANT PLUS  
FONTAINE SANTÉ  
FROMAGERIE PROULX  
FRUITS  
GUIDO'S  
LA NOISETTE  
LAURIE SECORD  
LA TARTERIE PLUS  
LE NATURISTE  
LE CHÂTEAU SHERBROOKE  
LE SALADIER II  
LE VILLAGE  
MM MUFFINS  
MIKES  
ORANGE JULIUS  
PIK-NIK I  
PIK-NIK II  
SOUPE & SANDWICH  
SUCRERIES DE GRAND-MAMAN  
STEINBERG  
TREATS

## chaussures

AGGIES  
ALBI  
ALDO  
CHAUSSURES CITÉ  
CHAUSSURES YELLOW  
EATON  
FREDELLE  
KIDDIE KOBBLER  
F. X. LASALLE  
J. B. LEFEBVRE  
LEWIS  
NATURALIZER  
NEWPORT  
PABLO-CARDI  
PEGABO  
SEARS  
SIMARD & VOYER  
TRANS-CANADA  
ZELLERS  
WISE

## vêtements

ARLINGTON SPORT EXPERT  
ANTEL  
ARCADE  
AU COIN DES PETITS  
AU COTON  
BAMBINO  
BOUTIQUE B  
BOUTIQUE CHÉRIE

BOUTIQUE JULES DEMERS  
CARREFOUR UNIC  
CARTIER  
CHEZ BEATRICE  
DALMYS  
DAPPER DAN  
D'ALLAIDS  
D'GALLA  
EATON  
ELK'S  
ÉMOTION  
ÉVASION  
FABIENNE  
FANTASIES  
FREEDOM  
GASCO  
IMAGE  
IMPRESSION 80  
INTERSPORT  
JACOB  
JEANS BLEU  
JOPEJ  
JÉROME  
JEANS PLUS  
LE CHÂTEAU  
LE TRAVAILLEUR  
LIMITÉE  
LUVIN  
MAISON DES TRÉSORS  
MA SACOCHE  
MARIE-CLAIRE  
MARIE-ELLE  
MARIE-LUV  
MARKS & SPENCER

MIA  
PANTORAMA  
PENNINGTON  
POUR TOI  
POUR LUI  
REFLET  
REITMANS  
RÊVE DE L'ORIENT  
SANS SCRUPULE  
SAN-FRANCISCO  
SEARS  
SÉLECTION  
SETLAKWE  
SHIRLEY K. MATERNITÉ  
SILHOUETTE  
SUZY SHIER  
TOI ET MOI  
TIP TOP  
TRISTAN & ISEULT  
UNIFORME PROFESSIONNEL  
WISE  
YAN-CARDO  
UN DEUX TROIS  
ZELLERS

## bijoux

ARDENE  
BIJOUTERIE HAMILTON PARÉ  
BIJOUX MODE  
BIRKS  
CUPIDON  
MAPPINS

PEOPLES  
SKINNER & NADEAU

## loisirs services décoration

A & A DISQUES ET RUBANS  
ASTRAL PHOTO  
ATHÉNA  
ATLANTIQUE  
ATELIER PAUL DANCAUSE  
ANIMALERIE JACQUES  
BANQUE DE COMMERCE  
BANQUE DE MONTRÉAL  
BOUTIQUE MÉTIERS D'ART  
BOUTIQUE SANTÉ 2000  
BOWRING  
CARREFOUR VOYAGES  
CENTRE JAPONAIS DE LA PHOTO  
CENTRE DU RASOIR  
CENTRE VIDÉO ATLANTIQUE  
CINÉMAS DU CARREFOUR  
CLASSIC BOOKSHOP  
COIFFURIUM  
COMPUCENTRE  
CONTINENTAL HAIR STYLISTS  
CLÉO  
DANS UN JARDIN  
DIRECT FILM  
DISCUS

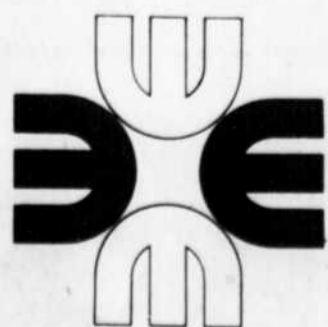
DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS  
DRAPERIES HARRISON  
EATON  
NETTOYEUR EMBASSY  
FACES  
J. E. FOURNIER  
GENTILLESSE  
GREICHE & SCAFF  
INSANITÉ  
JOUPEC  
LA JONCQUILLE  
LA TROUVAILLE  
LE GRENIER D'ÉMILIE  
LE KIOSQUE  
LE LOOK  
LIBRAIRIE DEMARC  
LOTO-QUÉBEC  
OPTIQUE LAURENTIENNE  
MOBILIA  
PASCAL  
CLAUDE PAYETTE  
PHARMAPRIX  
PINGUIN  
R. X. SOLEIL  
RADIO SHACK  
SEARS  
SHERBROOKE TRUST  
SUR VISAGE  
STOKES  
TABAGIE DU CARREFOUR  
TALON MINUTE  
TÉLÉBOUTIQUE  
TRUST ROYAL  
ZELLERS

**Une foule  
d'activités  
dans le mail**

- Promenade en train miniature le long du mail.
- Venue d'une quinzaine de mascottes du Québec (Yum Yum<sup>Mc</sup>, Les Munchies<sup>Mc</sup>, Alcide et autres).
- Remise de ballons, par des clowns.
- Rencontre avec les personnages Cälinours<sup>Mc</sup>.
- Animation par la troupe Mille Tours (Jongleurs, marionnettes géantes, chenilles de 30 mètres de long, amuseurs publics, musiciens).

**Ouverture  
officielle  
le 21 août**

**Plus de  
180  
magasins**



**LE CARREFOUR  
DE L'ESTRIE**

3050, boul. Portland  
Sherbrooke